

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration: 71a RUE SAINT-JACQUES

Grand, Arrière, 1-Mai-13

TELEPHONES: ADMINISTRATION: Main 7464

REDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

LE DEVOIR SOCIAL

Un discours de M. Fitzpatrick

De tous les discours prononcés aux fêtes de Québec, le plus remarquable fut peut-être celui du président de la Cour Suprême, M. Fitzpatrick. On trouve tout naturel de voir des prêtres et des religieux s'occuper d'œuvres charitables et l'on admet très bien qu'un certain nombre de laïques les aident, mais l'on n'est pas habitué à voir un homme qui a occupé de hautes situations politiques, qui est au sommet de la hiérarchie judiciaire, se lier publiquement à une œuvre d'allures aussi modestes, d'apparences aussi humbles, que la Société Saint-Vincent de Paul.

L'incident a fait réfléchir; le discours vaut d'être médité. Après avoir rapidement esquissé la vie et l'œuvre d'Ozanam, le président de la Cour Suprême a continué: Mais il ne suffit pas de rendre hommage à l'écrivain et à l'orateur, ou même au fondateur de notre société; il faut encore recueillir les leçons de sa vie et savoir les appliquer à notre pays et à notre temps.

Et, abordant un autre terrain, l'ancien ministre de la Justice rappelle à ses auditeurs que le temps n'est plus où l'on pouvait considérer le Canada comme une sorte d'Eldorado soustrait aux misères des autres pays. Il montrait, sous la poussée de l'industrialisme et de l'immigration, le conflit prochain du pauvre qui souffre et du riche qui jouit, la ruée des appétits s'exerçant chez nous comme partout, la formation des grandes villes avec toutes les misères qui en découlent trop souvent pour les petits et les malheureux; il évoquait le spectacle des taudis où s'entassaient les miséreux, le spectacle des orphelins, des vieillards, des abandonnés de tout âge et de tout sexe dont la souffrance sollicite la charité.

Il se tournait vers les riches et leur disait: Rappelez-vous que, si vous avez plus reçu, vous avez des obligations plus grandes... Vous êtes les tuteurs des petits et des humbles. Vous avez le devoir de donner non seulement une part de votre superflu, mais votre effort et votre travail pour leur soulagement. C'est dans le contact direct avec la misère et la souffrance que vous sentirez se dilater vos cœurs et que vous comprendrez tout le sens de la vie.

S'adressant directement aux étudiants de Laval, M. Fitzpatrick ajoutait: Permettez-moi de me souvenir que j'ai l'honneur d'être l'un des professeurs de cette université pour vous dire que ce devoir vous incombe plus qu'à tout autre, jeunes gens qui vivez dans une atmosphère saine, qui bénéficiez de trois siècles de travaux, qui vous appuyez sur de longues traditions et marchez en pleine lumière. La somme de vos obligations est égale à celle des dons que vous avez reçus. Penchez-vous sur les réalités, prenez contact avec les petits et les malheureux, et n'oubliez jamais votre devoir envers eux. C'est l'une des formes de votre devoir envers Dieu...

Ce sont là les vérités essentielles d'où sont sorties tant d'œuvres de charité et d'assistance; elles sont très vieilles et M. Fitzpatrick ne les a pas inventées, mais en les répétant avec l'autorité de son nom et de son expérience, il a rendu un service dont il faut le remercier.

Parmi ceux qui l'écoutaient se trouvaient des hommes qui ont déjà fait beaucoup pour les petits, et donc pour la paix sociale; il s'en trouvait aussi qui disposent de puissants moyens d'action et qui, peut-être, n'ont pas encore songé à les mettre au service des pauvres. Il serait étonnant que ses paroles n'eussent pas éveillé en plus d'un cœur de fécondes résolutions.

Omer HEROUX.

Quelles sont ces raisons?

La Semaine de M. Blondin s'applique hebdomadairement à la tâche d'excuser son homme, jadis si actif contre tout projet de contribution à la marine, aujourd'hui si partisan de la contribution Borden.

Dans son dernier numéro elle nous dit qu'il eût suffi d'un mot de M. Borden pour mettre libéraux et conservateurs d'accord sur cette question navale, savoir, ajouter la marine Laurier au don de 35 millions.

"Pourquoi M. Borden a-t-il refusé tout compromis avec l'opposition, et a-t-il préféré subir la lutte acharnée de trois mois d'obstruction, demande la Semaine?"

"La réponse ne serait-elle pas, par hasard, qu'il avait donné sa parole aux députés de Québec, et qu'il n'a pas voulu les tromper?"

Que la Semaine s'explique, nous ne comprenons pas. A moins que la Semaine veuille dire que les députés conservateurs de Québec ont promis de voter les 35 millions après avoir obtenu de M. Borden l'assurance qu'il n'accepterait pas le projet de marine Laurier. Ce que ça lui coûter à M. Borden de s'engager à ne pas faire sienne la politique de M. Laurier qu'il avait si vivement combattue!

"Que ceux qui, à la légère, traitent de lâches et de traîtres les braves députés de Québec qui ont appuyé le Gouvernement, réfléchissent un peu, et qu'ils nous disent ce qui serait arrivé si les quatre conservateurs eussent fait bloc contre le Gouvernement, ajoute la Semaine."

"Ne croient-ils pas que M. Borden, délaissé par ses alliés, eût été justifiable de rechercher des alliances libérales, pour les remplacer, et ne voient-ils pas que pour quatorze votes qu'il aurait perdus, il aurait trouvé pour les remplacer tous les libéraux de la Chambre, unis aux conservateurs, comme dans l'élection d'Hochelega, pour écraser un groupe intransigent et inconscient. Le résultat eût été inévitablement la ruine de cette même politique nationaliste, dont M. Borden a gardé et respecté tous les principes dans sa loi actuelle aussi bien que dans tous ses discours. Le temps justifiera ceux que M. Bourassa condamne si sévèrement, et le peuple apprendra avant longtemps les raisons de profonde sagesse qui ont guidé les députés de Québec dans ce dédale dangereux."

Ah! bien non, nous ne croyons pas cela. D'abord ce n'est pas quatorze mais vingt votes que M. Borden eût perdus si tous les députés eussent

Une coopérative avicole

C'est celle de Saint-Thomas d'Aquin que je mentionnais ces jours derniers.

Elle n'a pas encore deux ans et elle promet déjà beaucoup. On ne l'a pas fondée sans quelques difficultés. C'est toujours la vieille histoire: nos gens sont méfiants et peu enclins à l'union, surtout ils ne sont pas persévérants. Quelques échecs dans le passé les découragent. Pour les amener à l'effort commun il faut d'abord les conquérir par l'exemple. Souhaitons que la coopérative de Saint-Thomas arrive à ce résultat.

Pour entendre l'exposé du projet, les braves gens de Saint-Thomas furent une soixantaine; ils n'étaient plus qu'une vingtaine lors-qu'il s'agit de préparer les règlements et à peine quatorze à la séance d'inscription.

Qu'importe, on ne se découragea pas. La coopérative fut établie et elle progresse. 270 poules ont produit pour \$289 d'œufs dans l'espace de trois mois, en décembre, janvier et février, la période de l'année durant laquelle la ponte ralentit le plus, et à l'automne 400 poulets ont rapporté \$300. La ponte de l'été a donné aussi une récolte très appréciable.

En somme, d'après les chiffres qu'on nous indique, le profit paraît avoir été d'environ 75 pour cent. Il y a un peu d'industries qui font un bénéfice aussi élevé.

Succès à la coopérative de Saint-Thomas d'Aquin.

G. DALLAIRE.

BILLET DU SOIR

UN PHILANTROPE

Shakespeare a écrit quelque part: "A name, what's in a name?" Et cependant il ne connaissait pas M. Cochon, qui donne à cette parole une confirmation non moins éclatante que tardive. Vous savez comment moi que le président du syndicat des locataires de Paris, associe son nom sans noblesse à la plus belle des œuvres. Il a pris la défense des familles nombreuses à qui les propriétaires refusent de louer leurs immeubles. Il est vrai que de mauvaises langues lui prêtent des ambitions politiques, mais peut-on raisonnablement reprocher à un M. Cochon quelques lâches, quand le soleil n'en est pas exempt.

A Montréal, nous n'avons pas encore notre M. Cochon. Je croyais, l'autre jour, l'avoir découvert mais j'ai appris que mon philanthrope n'était cochon que de fait.

En parcourant les journaux je tombai sur une annonce ainsi conçue: "Maison de rapport moderne. Chaque appartement est muni d'une cour et d'un balcon. On reçoit les familles nombreuses."

L'endroit était superbe. J'ai une parente d'âge mûr qui compte presque autant de marmottes que d'années de ménage; je lui communiquai ma trouvaille, elle y courut. La maison semblait confortable, en effet; seulement la cour était tellement petite que le balcon la masquait toute. Elle était couverte ainsi d'une double couche d'ombre qui y entretenait une humidité où des grenouilles eussent frissonné.

Quand on ouvrait la porte de derrière, un tintamarre épouvantable vous parvenait par-dessus le mur.

—Qu'est-ce donc? dit ma parente effrayée.

—Ce sont les enfants de l'école qui jouent dans la cour voisine.

Elle se demandait d'ailleurs pourquoi à un prix très modeste beaucoup d'appartements restaient inoccupés.

—Mon Dieu! madame, expliqua le propriétaire, le bruit d'à côté ennuie bien un peu les grandes personnes.

—Oui, fit-elle, grelottant soudain, sans compter qu'il monte de cette cour une humidité malsaine.

—Oui, c'est juste, la haute maillage de l'école nous fait du tort, mais la montagne est si près.

—Et le cimetière aussi, observa-t-elle.

Et elle vint me conter l'aventure qui me remplit de misanthropie.

Louis BRETON.

La législation contre les aubains, en Californie

La législature de l'Etat de Californie paraît s'être donné pour fonction particulière de rendre impossible au gouvernement fédéral des Etats-Unis l'application d'une politique conséquente dans ses relations avec les pays d'Extrême-Orient.

Depuis l'agitation sinophobe d'il y a quarante ans, aucune administration fédérale n'a pu remplir sans entraves les engagements que lui imposaient les traités conclus avec les gouvernements de l'Asie orientale. Toujours le pouvoir central s'est heurté au mépris affiché à son égard par les démagogues des unions ouvrières de Californie, dont les manœuvres font le désespoir des meilleurs éléments de la population de l'Etat.

Le projet de loi agraire actuellement soumis à la législature de Californie a pour but de priver du droit de propriété foncière tous les étrangers non naturalisés. Il est dirigé contre les Japonais en particulier, et ce sont les Japonais qui en souffriront le plus. De ce chef, il constitue une violation flagrante des droits et privilèges garantis par les traités; le gouvernement japonais la signalé comme tel au président Wilson, responsable en dernier ressort des relations extérieures des Etats-Unis.

M. Bryan, secrétaire d'Etat dans l'administration Wilson, s'est rendu à Sacramento pour faire, au nom du président, certaines représentations aux législateurs californiens. Il s'est acquitté de sa mission — sans beaucoup de succès, apparemment — au cours d'une conférence avec les membres de la législature de l'Etat, à laquelle assistaient le gouverneur et le lieutenant-gouverneur.

Cette intervention est la seule permise au président des Etats-Unis en matière de législation locale. Mais cela ne veut pas dire qu'une fois adopté par les deux chambres de la législature et devenu loi par la sanction du gouverneur, le bill contre les aubains de Californie sera applicable. Un autre pouvoir, pouvoir souverain s'il en fut aux Etats-Unis, a son mot à dire ici.

On peut, en effet, invoquer l'autorité de la Cour Suprême des Etats-Unis sur la légitimité de l'initiative d'un Etat souverain fai-

LA LOI NAVALE LETTRE D'OTTAWA

Funérailles de première classe?

Le gouvernement ayant provisoirement renoncé à s'occuper de la question navale pour traiter des choses canadiennes, l'attention se porte naturellement sur l'attitude du Sénat. Il est fort probable, ainsi que l'indiquait l'un de nos correspondants d'Ottawa, que la Chambre haute n'aura même pas à s'occuper du projet de contribution. Mais si, par hasard, il en franchit la porte, il a très grande chance d'y trouver des funérailles de première classe. C'est du moins ce que nous laissons hier clairement entrevoir l'un des membres de la haute assemblée.

L'attitude qui me paraît répondre le plus clairement au désir populaire, ce serait, nous disait-il, la mort du bill pure et simple. La longueur du débat a forcé l'opinion à examiner de plus près cette question, et la réaction anti-impérialiste est évidemment considérable. D'autre part, les révélations allemandes paraissent avoir produit un gros effet. Beaucoup de gens qui se refusaient à voir, dans la campagne menée pour l'augmentation des armements, l'influence directe ou indirecte des fabricants de navires et de blindages, sont aujourd'hui contraints de s'incliner devant l'évidence.

—Le Sénat va donc voter la contribution?

—Nous n'avons pas encore eu l'occasion de discuter la question. C'est à peine si nous en avons pu causer dans les groupes. Mais les sénateurs libéraux sont convoqués à une réunion qui se tiendra mercredi matin, et j'imagine que la question navale sera à l'ordre du jour. La carte d'invitation porte: TRES IMPORTANT. Je suppose que le mot "funérailles" est sous-entendu.

—Des funérailles de première classe alors?

—Je le crois. Et si nous en croyons l'observation que nous faisais, il n'y a pas très longtemps, un ancien chef conservateur, ces funérailles seront immédiatement suivies d'un Te Deum commandé par le gouvernement, heureux d'être ainsi débarrassé d'une très ennuyeuse corvée.

Sur le Pont d'Avignon...

L'urgence disparaît de plus en plus. Il ne reste plus même ce prétexte à MM. Pelletier et Nantel pour voter la contribution Borden.

Le Soleil accuse un officier fédéral d'avoir "approché un ou des officiers du ministère de la colonisation auxquels il aurait demandé de formuler des accusations ou des griefs contre l'honorable M. Devlin et son administration du département. D'après le même journal, M. Devlin aurait déclaré qu'il y a beaucoup de vraies dans cette nouvelle.

Quelques cultivateurs entendus hier par la commission des pensions de vieillesse ont déclaré que la pauvreté n'existe presque pas à la campagne. C'est l'un des nombreux avantages de la vie rurale.

La commission des services d'utilité publique préfère laisser la Cie des tramways s'entendre avec la cité de Montréal que d'intervenir actuellement.

La commission est un peu dans la position des puissances européennes qui leur intervention ne peut plus produire d'effet appréciable.

M. Borden contredit la nouvelle des remaniements prochains dans son cabinet.

Cela ne veut pas dire que la nouvelle est fautive. Les chefs politiques n'admettent jamais avant le fait accompli.

M. Jos. Rainville fait preuve d'une certaine indépendance devant la commission d'étude du projet de loi concernant les banques.

Commence-t-il à comprendre que l'avachissement ne conduit à rien?

Il y aura bientôt deux ans que la position de solliciteur général est vacante. Si le service public n'en souffre pas, pourquoi ne pas l'abolir et s'il en souffre, pourquoi ne pas la remplir?

"Nous allons assister bientôt au dernier acte de la tragédie impérialiste", écrit le Canada, ce matin.

Ce n'est pas si certain que cela. Le dernier acte sera peut-être l'offre du sang et des nerfs des Canadiens, comme le dit Sir Wilfrid Laurier, de la chair à canon, comme le disait naguère le Canada.

On affirme à Ottawa que M. Sévigny demandera prochainement au cabinet Borden quand il se propose de racheter sa promesse de rappeler la loi navale Laurier.

Nous n'en croyons rien. M. Pelletier ne permettrait pas cette question et M. Sévigny aime trop M. Pelletier pour lui causer la moindre peine.

Une rumeur prêtait au gouvernement Borden l'intention de retourner le Rainbow et le Niobe au gouvernement anglais.

La Gazette dit ce matin que cela ne se peut parce que le gouvernement de Londres ne rachèterait pas des vaisseaux qui ne valent que pour leur vieux fer.

Cette ferraille coûte cher aux Canadiens.

Le Veilleur.

Le Canada et l'arbitrage

M. Henri Bourassa fera le mercredi, 14 mai, au Lac Minouk, un discours sur l'action possible au Canada en faveur de l'arbitrage.

La Chambre vote trois projets de lois

Ottawa, 30, une heure et demie du matin. — Cette nuit, quand les Communes ont suspendu leur travail, elles avaient disposé, en troisième lecture, de trois mesures ministérielles: le bill Foster, pour le traité de commerce avec les Indes Occidentales, le bill Burrell, pour assistance à l'enseignement agricole, le bill Cochrane, pour l'amélioration des grandes routes.

Il y a eu cinq votes, où la majorité ministérielle a passé successivement de 37 à 40, selon le plus ou moins grand nombre d'absences de députés. Cette série de votes a débarrassé le feuilleton des mesures qui encombraient depuis des mois, et préparé de l'ouvrage pour le Sénat, rassemblée aujourd'hui pour la première fois, après un ajournement de trois semaines. Un bill, — celui de M. Cochrane, — a grande chance de mourir au Sénat, comme, du reste, ce fut le sort d'une mesure analogue, à la dernière session.

Au début de la séance, M. Pâquet, de L'Islet, proteste contre un discours de M. Lapointe, de Kamouraska. Celui-ci accusait récemment son collègue de n'avoir pris aucune part à une exposition agricole dans L'Islet. C'est une affaire purement locale, et à vider entre les deux députés. Mais M. Pâquet en saisit la Chambre, afin de nier l'accusation de M. Lapointe. "Adhuc sub judice..."

Après quelques affaires de routine, la Chambre en vient à la troisième lecture du bill relatif aux Indes Occidentales. MM. Carvell et Emmerson saisissent les Communes de plusieurs amendements. Et la discussion s'engage, discrète, de la part de la droite, qui défend sa position et explique au mieux ce projet de loi, assez ennuyeuse, de la part de la gauche, qui ne trouve pas le traité de son goût et, pour la six-centième fois, reprend le refrain de la réciprocité, de la vie chère, des monopoles, bref, toutes les scies employées depuis le commencement de la session. M. Foster, le véritable auteur de la convention avec les Antilles, est, de ce temps-ci, en mission diplomatique au Japon et en Australie, de sorte que le soin de piloter la mesure à travers les écueils de la troisième lecture incombe à M. Perley. Celui-ci, assis à côté de M. Borden, renseigne la gauche, lui fournit des pièces justificatives, des statistiques sur le mouvement des échanges commerciaux entre le Canada et les Antilles; puis, quand la critique se fait pressante, il cède la place à M. White, ministre des finances; et celui-ci discute derechef cette mesure au point de vue des intérêts canadiens.

Les Provinces Maritimes font un peu de commerce avec les Antilles, surtout celui du foin, du poisson, des pommes de terre, du bois de construction. Ce qui leur manque, c'est un service direct de paquebots entre un de leurs ports et les Antilles. La compagnie Pickford & Black, de Halifax, a bien quatre navires de troisième classe qui font la navette assez irrégulièrement entre cette ville et les Antilles; mais elle fait relâche aux ports américains. Et c'est ce que les députés des Provinces Maritimes ne veulent pas. Pickford & Black reçoivent, pour ce service, une subvention annuelle de cent mille piastres, du gouvernement canadien; et, comme ils estiment que ceci est insuffisant, ils se disent dans l'obligation de faire escale à Boston et à New-York afin d'y prendre d'autre fret et d'accroître de la sorte leurs recettes brutes.

Des députés libéraux du littoral de l'Atlantique, MM. MacLean, Pugsley, Carvell et Law, prennent surtout part à la discussion. Les uns veulent, comme tête de ligne à ce commerce avec les Antilles, le port de Halifax, d'autres, celui de Saint-Jean. Et M. Law, député de Yarmouth, rappelle que cette ville fut autrefois un port considérable, pour les voiliers. M. MacLean opte pour Halifax, M. Pugsley vante les avantages de Saint-Jean, et M. Carvell, plus rapproché de Saint-Jean que de Halifax, ne dit mot à ce sujet d'une tête de ligne. Mais tous s'entendent pour réclamer un service direct et rapide entre les Provinces Maritimes et les Antilles, sans arrêt aux ports américains, et une subvention plus considérable. M. White leur donne quelque peu raison; car il déclare que, à compter du premier mai prochain, la compagnie Pickford & Black recevra, pendant un an, une somme de \$200,000 pour un service de deux nouveaux paquebots et de deux autres actuellement en usage, entre Halifax et les Antilles. Mais ces navires auront droit de faire escale à certains ports américains, afin d'y compléter leur cargaison. M. White estime que ceci est un simple essai et que, en juillet 1914, le gouvernement renouvellera ce contrat à d'autres conditions plus favorables, s'il y a lieu. Les oppositionnistes des Provinces Maritimes critiquent un peu cette entente, mais la reconnaissance plus avantageuse que celle qui expirera en juillet prochain.

Finalement, la Chambre, à une majorité de 38, — vote où il n'y a nul incident, et où les deux partis conservent tous leurs partisans, — approuve la troisième lecture du bill Foster. Vient ensuite celle du bill Burrell, relatif à l'aide à l'enseignement agricole. M. Oliver propose que l'appropriation des sommes destinées à cette fin se fasse par le parlement, à chaque année, non pas par simple arrêté du ministre. La Chambre rejette ceci à une majorité de 37 votes; puis elle repousse un autre amendement de M. Bureau, quant à l'établissement d'une clause du bill, par 40 de majorité. Le bill Cochrane, pour les bonnes routes, sert ensuite de cible à un projet de modification, soumis par M. Guthrie, qui voudrait faire répartir l'argent destiné à l'amélioration des grandes routes, au prorata de la population des provinces, d'après le dernier recensement. Il s'en suit quelques discours de MM. Guthrie, Jameson, Macdonald, Nesbitt, Gauvreau et Graham; et, à une heure et demie, ce matin, l'amendement Guthrie est déclaré perdu à une majorité de 40 votes. Puis la Chambre vote, à 39 voix de majorité, la troisième lecture du bill Cochrane.

La Chambre prête en somme peu d'attention à cette discussion, assez terne, du reste; et, dans l'atmosphère de la salle des séances, — atmosphère purifiée, depuis quelques jours, par de l'air ozoné, à vague senteur de phosphore, — ils sont bien une dizaine de députés, et non des moindres, à dormir leur somme, pacifiques tout comme s'ils étaient à cent lieues du parlement. Dans la tribune du président de la Chambre, une femme de ministre anglais manque se décrocher la mâchoire, tant elle bâille; elle ne prend même pas la peine de dissimuler ce geste intolérant derrière sa main gantée, estimant, sans doute, que ce serait pure hypocrisie. Deux dames papotent, dans la tribune publique; et un couple de mariés en lune de miel s'assoient une minute, derrière la grande horloge électrique qui surmonte le portrait en pied d'Edouard VII; puis ils s'en vont vite, poussés dehors par un flot grossissant de paroles inutiles.

La Chambre ne portera nulle attention au bill naval, cette semaine. Et, au dire de M. Laurier, la fin de la session n'est pas proche. Car, cet après-midi, comme M. Borden demandait à la Chambre de décréter qu'il y aurait des séances du matin à compter de cet après-midi, M. Laurier a fait à ce sujet des remarques significatives. "Cette demande est prématurée", dit-il en substance, "il y a encore quatre comités dont les travaux ne sont pas finis, le ministre des finances n'a pas encore fait le discours du budget, le débat coutumier en cette circonstance n'a pas eu lieu, et la prorogation n'est pas en vue. Il nous faut d'abord savoir le programme du ministère, d'ici à la fin de la session, avant d'accéder aux séances du matin." A quoi M. Borden répond qu'il en reparlera vendredi, jour où il exposera le programme des travaux de la Chambre, d'ici à la prorogation. Peut-être aurons-nous des séances du matin à compter de lundi prochain.

La Chambre ne travaillera pas, jeudi, jour de l'Ascension. Députés et journalistes se préparent à jouer, cet après-midi-là, sur les pelouses de l'hôtel du parlement, une partie de balle-au-champ où les deux équipes se disputent la victoire. L'entraînement est commencé de part et d'autre. Et, vers les cinq heures hier après-midi, l'on pouvait voir, sur l'herbe verte, le docteur Bédard, en gilet, nu-tête, en train de frapper les balles lancées par un page, et reçues par un correspondant de journal. M. Bédard réussissait assez bien. D'autres députés étaient au champ, s'exerçant à prendre la balle au vol. Plusieurs ont fait des culbutes, au grand amusement des pages et des députés à l'école buissonnière. Et tous étaient courbaturés et fourbus, vers minuit.

Georges PELLETIER.

ILS L'ÉCHAPPENT BELLE

(Service particulier) Grand Pile, Qué., 29. — Le bateau "St-Maurice" No. 4 du Département des Travaux Publics, a failli sauter la chute des Piles sur la rivière Saint-Maurice, hier. Il était en charge du capitaine E. Delangis. Le maître des estacades, M. A. Doucet, travaillait avec une équipe d'ouvriers à étendre les estacades. La forte brise qu'il faisait avec le manque de vapeur firent que le capitaine ne put contrôler son navire.

POLITIQUE ETRANGERE

La solution du problème des étrangers

LA REDACTION DU NOUVEAU PROJET DE LOI EST SOUMISE AU SECRETAIRE D'ETAT.

Sacramento, Cal., 29. — A la troisième conférence secrète du secrétaire d'Etat Bryan avec le gouverneur Johnson et la législature de la Californie, ce soir, on a étudié la possibilité de régler à l'amiable la controverse au sujet des subvins, en préparant un nouveau projet de loi strictement conforme au traité entre le Japon et les Etats-Unis.

ANGLETERRE

Les suffragettes

Londres, 29. — Mme Oliver H. P. Belmont, qui avait juré de ne pas déposer un sou en Angleterre, à cause du traitement infligé aux suffragettes, a commencé cependant par donner un pourboire aux garçons en descendant du Métro. Elle s'est ensuite rendue à l'hôtel Ritz où elle a loué le plus luxueux appartement.

Comme un reporter lui demandait comment elle s'y prendrait pour éviter de dépenser de l'argent, elle s'est emportée: "La question est ridicule, s'est-elle écriée, de croire que vous veniez me parler de suffrage féminin. Il est vrai que j'ai dépensé quelque chose en Angleterre, mais je dépenserais le moins possible."

Mme Belmont a dit que l'Angleterre la dégoûtait et dégoûtait le monde entier, elle a ajouté que Mme Pankhurst est la plus illustre femme de l'époque, mais que les Anglais la tueraient probablement comme ils ont tué Jeanne d'Arc.

La visite du roi au Canada

Londres, 29. — La Presse Associée a appris hier au palais de Buckingham qu'aucune disposition n'a été prise en vue de la visite du roi et de la reine au Canada.

Enfermés dans une glacière

APRES S'ETRE DEBARRASSES DE SES DEUX COMPAGNONS, LE CHEF D'UN RESTAURANT GREC PILLE LA CAISSE. — LES DEUX PRISONNIERS ECHAPPENT A LA MORT PAR SUFFOCATION.

C. Thanassakis, chef de nuit au restaurant Valavanis, 413 rue Sainte-Catherine-Ouest, s'est sauvé avec le contenu de la caisse enregistreuse, après avoir enfoncé dans la glacière le garçon et la laveuse de vaisselle. M. Valavanis était parti, lundi soir, vers minuit et demi, laissant le restaurant à la garde du garçon Philip Philipson. Il avait remis au matin le soin de viduer la caisse et d'en compter le contenu. Après son départ, Thanassakis appela la laveuse, une Polonoise, et lui dit d'aller laver le plancher de la glacière. Une minute plus tard, il demanda à Philipson d'aller lui chercher du café, et les voyant tous les deux dans la glacière, il ferma la porte sur eux.

L'affaire Proudfoot-Hanna-Whitney

Me DEWART FAIT CLAQUER LES PORTES. — UN INCIDENT CE MATIN.

Toronto, 30. — Rouge d'indignation et la voix pleine de colère, M. H. Dewart, avocat de M. Proudfoot, accusateur de MM. Hanna et Whitney, a verbalement interpellé le président du comité des privilèges et élections ce matin puis a quitté le comité en faisant claquer les portes, suivi de près par M. Proudfoot. L'incident se produisit à l'interrogatoire de M. George C. Taylor. M. Dewart, tentait de faire de la lumière sur le paiement d'une somme de \$500 à M. Hanna. A ce propos, M. Nesbitt prit les devants et éluda toute une série de questions en admettant formellement le paiement des \$500 à titre de contribution électorale. Cela ne faisait pas l'affaire de M. Dewart qui voulait élucider les circonstances qui avaient environné le paiement de la contribution. Des objections furent soulevées et maintenues par le président du comité et les membres sur un vote de parti. M. Dewart se leva alors et dit que l'attitude du comité était très étrange après la promesse faite par le premier ministre que l'enquête serait franche et il dit qu'il ne lui restait plus qu'à se retirer.

Pourquoi la terre a tremblé

(Service particulier) Watertown, N. J., 30. — La secousse de tremblement de terre qui s'est fait sentir dans l'état de New-York et la Baie-Canada, lundi soir a été la plus violente dans cette région depuis le tremblement de terre de Champlain en 1663. Si on en juge par le rapport de George Halpert, Chadwick, professeur de géologie à l'université Saint-Laurent; il déclare que cette perturbation peut être l'avant-coureur d'une secousse beaucoup plus forte et plus désastreuse.

Le Sport dans Le "Nationaliste"

LIRE SAMEDI SOIR DANS LE "NATIONALISTE"

- Résultats des joutes de baseball aux Etats-Unis entre les clubs des ligues Américaine, Nationale et Internationale. Résultats des courses du Havre-de-Grâce et de Lexington. Dernières nouvelles du monde de la crosse. Toutes les nouvelles locales.

De M. Aram J. Pothier, gouverneur du Rhode Island

M. le gouverneur Pothier, du Rhode Island, a récemment prononcé à Springfield, Mass., un remarquable discours dont on lira avec plaisir cette substantielle analyse: "Je refuse rarement les invitations à des banquets, car je considère qu'il est de mon devoir, dans les circonstances présentes, de me rapprocher d'eux et de les encourager dans leurs efforts.

Nos luttes, mes amis, ont été faites pour la conservation de nos langues, et de notre caractère religieux et français. Nous avons au lieu des traditions nationales et n'avons pas voulu renier notre gloireux passé. Ces luttes doivent continuer, avec espoir et fierté, mais sans amertume ni bravade. "Aimer Dieu et aller notre chemin" est le plan d'action que notre race doit suivre. Et ce plan si pacifique nous permettra d'accomplir de grandes choses, même si nous n'avons pas la puissance du nombre. Notre rôle, en Amérique, comme élément distinct, est difficile. Il faut chercher des alliés, un point d'appui quel que part, et ce point d'appui trouvé, apporter une coopération intelligente et loyale à ceux qui, ayant eux-mêmes besoin d'assistance, sont prêts à nous tendre la main. Ce point d'appui assuré, c'est l'avenir plus sûr que nous nous offrons dans la politique et les carrières commerciales ou industrielles.

Pour mériter cet appui, il faut l'élan et l'union chez nous — la tolérance et le savoir-faire dans nos rapports avec le voisin — nous tenir sans nuances, un attachement sincère à la patrie américaine, et une fidélité inébranlable à notre foi religieuse. Cette ligne de conduite commandera l'attention des éléments conservateurs et dirigeants de l'Est, et le groupe qui suivra cette ligne pourra servir en ses mains la balance du pouvoir dans la Nouvelle-Angleterre.

Et quel élément, le je demande, est plus loyal que le nôtre? Les Franco-Américains pourraient être plus unis, mais on ne peut tester leur civisme et leur esprit trailleur. Ils sont paisibles, ils sont travailleurs et économes, et nullement aveuglés par les sophismes ou erreurs qui menacent la tranquillité publique. Ils n'ont d'autre allégeance que celle d'un devoir au gouvernement des Etats-Unis, et ne suivent d'autre doctrine que celle enseignée du haut de la chaire catholique. Cette doctrine: c'est l'amour de Dieu et du prochain, l'indissolubilité du mariage, le respect de la propriété, la submission aux lois, le ralliement au drapeau de la république. Ils aiment bien et ne

DANS LE Monde Ouvrier

LES UNIONS NATIONALES.

Une grande activité règne actuellement dans les rangs des unions nationales. Mercredi, lundi dernier, l'union nationale des tonneliers, l'une des plus anciennes organisations de notre ville, a tenu son assemblée régulière à la salle des Artisans, 3 Craig Est, sous la présidence de M. D. Verdon, son dévoué président. Un quinzième des membres nouveaux furent inscrits sur les livres de l'union. Une résolution fut adoptée à l'effet de charger un comité spécial d'étudier la question du relèvement des salaires actuels. Les orateurs firent observer que les unions ouvrières des autres métiers faisaient augmenter leurs salaires un peu, chaque année. Or, voilà près de cinq ans que les tonneliers sont aux mêmes gages. Personne ne pourra donc trouver déraisonnable que cette année, ils soumettent aux patrons, une demande d'augmentation. Cette question sera, de nouveau, discutée à la prochaine assemblée. Les délégués du Conseil Central National des Métiers et du Travail firent un intéressant rapport des délibérations de ce conseil. Puis, M. D. Verdon termina cette réunion par un vigoureux discours en faveur de l'union nationale des tonneliers, la seule organisation de ce métier qui existe à Montréal, et adjura tous ses camarades d'être assidus aux assemblées.

Noble accusé d'assassinat

LE BARON JEAN BISPING EST TENU RESPONSABLE DU MEURTRE DE SON PARENT LE PRINCE LUBECKI. Varsovie, Pologne Russe, 30. — L'arrestation du baron Jean Bisping, l'un des plus riches propriétaires de Lithuanie, accusé du meurtre du prince Ladislav Druski Lubecki, son proche parent par alliance, a créé une sensation. Le corps du prince Lubecki fut trouvé le 22 avril, percé de deux balles, dans le parc qui entoure son château à Terein, près Varsovie. Le prince Ladislav Lubecki, qui était un noble polonais très connu, quitta sa maison le 22 avril avec le but de Bisping, pour accompagner celui-ci jusqu'à gare. Comme le prince ne revenait pas on commença des recherches et on découvrit son cadavre gisant près de sa voiture. L'arrestation du baron Bisping a été opérée à la suite de son témoignage à la enquête. La police prétend qu'il n'a pas correctement rapporté sa dernière entrevue avec la victime. Le baron John Bisping a épousé la princesse Radziwill, fille du comte André Zamoyiski et de la princesse Caroline de Bourbon. Le prince Ladislav était le petit-fils du dernier ministre des finances de Pologne.

La grève générale

LES SOCIALISTES AURAIENT VOULU LA PROVOQUER POUR DEMAIN, 1er MAI, MAIS LE TEMPS LEUR A MANQUE. — CE NE SERAIT QUE PARTIE REMISE.

Les socialistes de Montréal et leurs partisans célébreront leur fête internationale demain soir. Ils voulaient même provoquer une grève générale pour le 1er mai, mais le temps leur a manqué pour l'organiser. Ils prétendent que ce n'est que partie remise et que l'an prochain ils feront chômer tous les ouvriers de la ville pour tenir leur procession pendant la journée au lieu de la soirée. Les membres des unions disent que les charretiers refuseront de travailler demain sous le prétexte que c'est une fête légale. Les compagnies de transport n'ont pas connaissance de cela mais elles déclarent que cela ne fera pas grand'chose puisqu'en même temps et pour la même raison, beaucoup de personnes ne voudront pas déserter. M. Rosenstock, secrétaire de la May Day Conference, dit que si il y avait eu une grève générale demain, il y eu 40,000 personnes dans la procession, derrière le drapeau rouge. Il est permis de douter de l'exactitude de ce chiffre.

LE RHUMATISME LE RETENAIT AU LIT

Il endura des tortures jusqu'à ce que "Fruit-a-tives" le guérît

McMillan's Corner, Ont., 30 septembre 1910.

"Voire remède "Fruit-a-tives" est une panacée parfaite pour le rhumatisme. Pendant des années j'ai enduré des douleurs terribles dues à la sciaticite ou rhumatisme sciaticque, me trouvant obligé de rester au lit souvent durant l'hiver, et pendant plusieurs jours à la fois. J'ai consulté différents médecins, mais aucun d'eux n'y avait rien à faire — que cela se passerait. Ils me donnèrent des emplâtres de moutarde et autres médicaments qui n'eurent pas d'effets sur moi — excepté de me faire de douleurs et de m'écouler. Je pris plusieurs remèdes renommés, sans succès, mais heureusement, il y a eu un jour où j'ai eu l'idée de faire "Fruit-a-tives". Depuis ce temps je prends "Fruit-a-tives" de temps à autre et je n'ai pas de douleurs. Je suis satisfait. "Fruit-a-tives" m'ont guéri du rhumatisme et guériront tous ceux qui les prendront tel que prescrit. Si cette lettre peut avoir quelque valeur pour vous, publiez-la."

JOHN B. McDONALD.

ROD. CARRIERE HENRI SENECAI

Optométristes et Opticiens. Tél. Bell 2257. Salons d'Optique Franco-Britannique. 205 et 207 rue Sainte-Catherine-Est MONTREAL.

A l'Hôtel-Dieu de 9.30 à 11 heures, excepté le mercredi et le samedi. aux Salons d'Optique de 9 a.m. à 3 p.m. Plumes Fontaines (Waterman). Cameras et Accessoires (Ensign).

Ecole Commerciale Pratique Lalime Ltée

Enseignement commercial de premier ordre. Comptabilité pratique, dictéographe, français, anglais, dictéographe, plume, télégraphie. Chaque cours est sous la direction d'un expert. Bonne position garantie à tout élève ayant terminé ses cours. COMPTEABILITE DE BANQUES, une nouvelle méthode, chaque élève suivant ce cours va pratiquer à tout moment dans un bureau de banque et obtient ainsi position sans cours terminés. Pour renseignements s'adresser au Professeur B. LALIME, Principal ST-HYACINTHE, P. Q.

La Canada Cinéma Limitée

CAPITAL-ACTIONS: \$50,000. Administrateurs provisoires: MM. Victor Morin, notaire; Joseph Nolin, dentiste; Joseph Dumais, professeur; Léon Lorrain, journaliste, et Ed. Fabre Surveyeur, avocat. Montréal, ce 30 avril 1913. ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES. Une assemblée des actionnaires de "La Canada Cinéma Limitée" aura lieu au Monument National, chambre 11, jeudi le 15 mai, à 8 heures du soir. Cette assemblée est très importante puisqu'elle a pour objet l'élection d'un Conseil d'administration, l'adoption des règlements de la Compagnie, l'exposé du programme et l'étude de questions intéressantes touchant les travaux préliminaires. Avis aux intéressés. Le secrétaire-trésorier provisoire, JOSEPH DUMAIS, Casier 74, Station C.

Le vicomte Haldane au Canada

Le vicomte Haldane, lord chancelier de la Grande-Bretagne qui parlera au grand banquet de l'Association américaine du Barreau, en septembre prochain, sera reçu officiellement au Ritz-Carlton par M. C. J. Doherty, ministre de la Justice dans le gouvernement du Canada. Les principaux membres de la profession légale, à travers le pays, seront invités à prendre part à cette réception qui se terminera à l'ARI Gallery, rue Sherbrooke. Dans l'après-midi du lundi, premier septembre, lord Haldane parlera au théâtre Princess, et M. L. L. B. Doherty, ministre de la Justice de Paris, qui sera l'un des orateurs du congrès, traitera de la défense des clients, tant au point de vue criminel, qu'au point de vue civil. M. L. B. Doherty arrivera au pays vers la fin de juillet et visitera l'ouest canadien où il a un frère établi à Port-Arthur.

EAU MINERALE ST-LOUIS Naturelle, Effervescente, Marque Très Rouge. — Chépinès, Pintes Bouchon de Liège. L. GHAPUT, FILS & CIE LIMITEE Distributeurs pour le Canada

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES

APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. Saint-Laurent, Montréal.

AVOCAT

On demande un jeune avocat-comme associé pour district rural. Conditions libérales. S'adresser par lettre à Casier 55, "Le Devoir".

DEMANDE

Pharmacien, "licencié" ou "certifié" de bonne expérience et bien recommandé, aussi apprenti d'un peu d'expérience. Pharmacie Laurence, 395 rue Saint-Denis.

GARCONS

On demande des jeunes garçons de 17 à 20 ans pour dépaqueter les oeufs. S'adresser à 241, rue Saint-Paul.

À LOUER

TERRAINS À LOUER. Deux terrains, un de 100 x 80 et un de 70 x 50 situés dans le nord-est de la ville, près de la ligne du C. P. R., à louer avec usage d'une voie d'évitement. Conditions faciles. Ecrire à Casier 18, "Le Devoir".

A VENDRE

La série de la "Revue Canadienne" depuis sa fondation jusqu'à ce jour. S'adresser au No 152 rue Berri.

A VENDRE

Aux acheteurs sérieux j'ai des chances exceptionnelles pour vous établir dans un commerce, tel que hôtels, épicerie, magasins de cigares, maisons meublées pour louer des chambres, salles à manger et tout autre commerce en général. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine, en face "La Patrie", Tél. Est 4563.

BOIS A VENDRE

Grande quantité de bois de construction de seconde main, quelques mardiers, colombages, planches, etc. S'adresser au clos de la Bishop Construction Co, rue Beaumont (Park Extension) voisin de la McCarroll Building Co sur la voie d'évitement du C. P. R., 338 Marquette. Tél. St-Louis 285.

COLLECTION A VENDRE

Collection complète du "Devoir" depuis sa fondation. S'adresser à Geo. H. Hardy, 785 Berri, Montréal.

LOTS A VENDRE

J'ai des lots à vendre (50 x 150) dans le centre du village de Saint-Paul des Métis, Alberta. Les prix très bas pour argent comptant. Ces lots sont garantis hauts et secs. Alf. Denis, P. O. Box 725, Edmonton, Alta.

MEUBLES A VENDRE

Beau miroir de salon, magnifique set de chaises de salle à dîner en noyer noir couvertes en cuir, poêle à gaz avec fourneau Gurney, sofa-lit, etc. 489 Saint-Antoine.

OEUFES ET VOLAILLES

Manuel pratique sur l'élevage des animaux de basse-cour, orné de nombreuses gravures, des prix très bas. La fameuse couveuse Des Moines. Circulaire gratis. O. Rolland, Boite 2363, Montréal.

PROPRIETE A VENDRE

(Boucherville), sur le bord du fleuve, cote de 8 pièces, allonge de cuisine, chambre de bain, cabinet d'aisance, luminaire acétylène, yacht, chaudière. Avec aménagement complet, un piano tout neuf. Acquisition très avantageuse pour un prompt acheteur. S'adresser: Wmt 1037, Up 4680.

VOITURES A VENDRE

Deux loutres neuves, simples, à bon marché. S'adresser chez Ulric Roy, 1141 Avenue Papineau.

DIVERS

ARGENT A PRETER. NOUS REGLERONS toutes vos dettes, ou transférer seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts, entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

ARGENT A PRETER, ACHAT DE CREANCES

R. Lalanne, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 1860, Montréal.

GAZELIERS-POELES

Electroliers pour 8 appartements, à partir de \$10.00 en montant. Grand choix de démos, de gazelles, de poeles à gaz, à charbon, à des prix qui défient toute compétition. Charette & Frère, 414 Ontario Est. Tél. Est 721.

DEMENAGEMENTS ET CHARBON

AVIS. — Nous sommes en état de faire n'importe quel genre de déménagement, pianos, etc., au plus bas prix. Nous avons le meilleur charbon qu'il y ait sur le marché. Chamberland Frères Enr., 39 Rachel-Est. Tél. St-L. 1634, Est 4189, St-L. 7232.

POELES

ACIER et fonte neufs et d'occasion, dans tous les prix, défie compétition, 25 machines à laver "Canadian" \$340; encore 2,000 manteaux à gaz (job) à 56, 6 pour 256. Spécialité réparations de poeles, machines à laver, tordeuses. Je suis le seul qui répare les machines Godin. Echange les vieux poeles. D. Robillard, 44 Avenue Laurier Ouest Saint-Louis 5207.

REPARATIONS

Chs. Turcot, marchand de meubles, bourre, Meubles réparés de toutes sortes. Prêlarts, tapis cousus et posés. Matelas refaits. Plumes désinfectées. Polissage de meubles. Tables de billard réparées. Ouvrage garanti. 709 rue Lafontaine. Tél. Bell, Est 5896, Montréal.

SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, allez au No. 182 rue Sanguinet.

DOMINION COAL CO. LIMITED. MINEURS ET EXPEDITEURS. CHARBON DOMINION pour VAPEUR. Criblé, brut (run mine), mélange (slack). Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENDE. 112 rue St-Jacques. Montréal. Téléphone 514 401.

Cartes Professionnelles

AVOCATS. BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell Main 2679. LEOPOLD BARRY, L.L.B. Avocat-Procureur. Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1978.

Beils Postale 356. — Adresse télégraphique "Nabac, Montréal". Tél. Main 1250-1251. Codes: Liebers. West. C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR. Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques.

ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.B. Avocat. 54 Not-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Deseray, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3655. J. C. Lamotte, L.L.D., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

PATTERSON & LAVERY AVOCATS-PROCUREURS SUITE 111. 180 ST-JACQUES. Tél. Bell Main 3960. Cable Wilpen H. Patterson, C. R., Salluste Lavery, B.C.L., M. Lavery a son bureau du soir, 1 St-Thomas, Longueuil.

ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B. AVOCAT. Résidence: 180, Jeanne-Mance. Tél. Est. 5979.

GUY VANIER, B.A., L.L.B. AVOCAT. 97, rue Saint-Jacques, Chambre 76, Tél. Main 2682.

NOTAIRES. BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien) 80 Saint-Jacques. Main 1859. Ré. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Du-Roch-Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

A. E. Grandbois, L.L.B. Notaire. 62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Tél. Bell Main 7878. RESIDENCE: 241, Saint-Louis 4785.

G. ALBERT NORMANDIN, L.L.B. Notaire. Argente à prêter. Succession. 52 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2615. Bureau du soir, 363 Laurier-Est. Tél. Saint-Louis 5194.

ASSURANCES. Pour tous genres d'assurances, JOSEPH COURTOIS, 263 Visitation. Tél. Est 985, Montréal. Achète aussi les balances de prix de vente.

DENTISTES. DR. ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgien-Dentiste. Tél. Bell, Est 3549. 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

INGENIEURS CIVILS ET ARPEUTEURS. De GASPE BEAUBIEN. Ingénieurs-Consell, Chambre 28, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpentiers-géomètres. Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

ARCHITECTES. RENE CHARBONNEAU, (diplôme C.A.A.P.Q.). Architecte et Évaluateur, 15 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 7844. Rés. Ouest 2860.

LAFRENIERE, J. L. D., A.A.P.Q. Architecte, 271 rue Saint-Denis. Tél. Est 887. Professeur de dessin et d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures.

CARTES D'AFFAIRES. ACHILLE DAVID. Entrepreneur électricien, 250 rue Saint-Paul. Tél. Bell, Main 929. Résidence, Est 2782.

RODOLPHE BEDARD. Expert-comptable et auditeur. Systémati consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47. — 55 St-François-Xavier, Montréal.

COMMANDEZ VOTRE BOIS ET CHARBON A. LA CIE DES COMBUSTIBLES DOMESTIQUES. Angle Carmel et St-Denis. Tél. St-Louis 2149. Bon service et courtoisie.

VICTORIA HOTEL Québec. E. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

AVIS PUBLIC. Règlements Nos 486 et 487. Avis public est par les présentes donné que le Conseil de la cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de la dite Cité, a adopté un règlement intitulé "Règlement No 486 défendant de faire entendre les sifflets de locomotives de chemins de fer, durant certaines heures, dans les limites de la cité de Montréal", et aussi un règlement intitulé "Règlement No 487 concernant les chiens".

L. O. DAVID, Greffier de la Cité. Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 29 avril 1913. Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée.) Henri Bourassa, directeur-gérant.

DANS LES BALKANS

Le ministre autrichien dans la capitale monténégrine aurait été rappelé à Vienne.—Sombres rumeurs à la Bourse.

— Les puissances semblent compter sur l'Italie pour empêcher une conflagration

Paris, 30. — Selon une dépêche de Vienne à l'Echo de Paris, le ministre autrichien à Cattigné a été rappelé. La dépêche ajoute que l'Autriche prépare une action militaire à la fois contre le Monténégro et l'Albanie.

AUX FRONTIÈRES DU MONTE-NEGRO

Genève, 30. — Les troupes autrichiennes stationnées dans le Tyrol et composées du quatorzième corps d'armée, comprenant les troisième et quatrième divisions d'infanterie et seize bataillons de fameux corps de montagnards, sont partis pour les frontières du Monténégro et du Ban Jack de Novibazar. Le général en est le lieutenant feld-maréchal Viktor Danil, qui a ses quartiers-généraux à Innisbruch.

De nouvelles troupes arrivent dans le Tyrol pour remplacer l'armée alpine dans les forts des frontières de la Suisse et de l'Italie.

LES BALKANAIQUES APPUIENT ESSAAD PACHA

Londres, 30. — Une dépêche envoyée au Daily Mail, annonce que des autorités militaires autrichiennes se sont emparées des chemins de fer du sud, mais qu'aucun mouvement des troupes de cette puissance n'a encore été fait sur la frontière monténégrine.

Le correspondant du Chronicle à Vienne, donne des détails sur un certain complot d'après lequel, le comité turco-albanais à Constantinople aurait demandé à Essaad Pacha et au roi Nicolas que l'Albanie reste aux Turcs.

Le moyen pris pour arriver à ce but serait de renverser le gouvernement provisoire d'Avlona. On pense que ce complot est l'oeuvre de grandes puissances.

Le comité a aussi appelé David Pacha à l'aide d'Essaad Pacha. Ce dernier a signé une convention avec le prince héritier Danilo, et le roi Nicolas a ensuite approuvé cette convention qui accorde la souveraineté de l'Albanie aux Turcs. Scutari et San Giovanni di Medua appartiennent au Monténégro. La Russie approuve ce projet.

Le prince Abdul Meshid sera appelé au trône de l'Albanie et Essaad Pacha sera vice-roi, mais ce dernier s'est proclamé roi.

Il est rumeur que David Pacha a renversé le gouvernement provisoire d'Avlona.

Belgrade, 30. — Le Journal Politika annonce qu'Essaad Pacha est arrivé à Tirano avec vingt-deux mille hommes.

LA CONFERENCE DE LONDRES

Londres, 30. — Tard, hier soir, le Foreign Office n'avait pas encore appris que l'Autriche eût décidé de marcher contre le Monténégro. Il est compris que l'Autriche attend le résultat de la conférence ambassadratoire de jeudi et emploie l'intervalle à induire l'Italie à prendre part à ses actions militaires.

Les réunions des ambassadeurs à Londres ont démontré d'une manière concluante que la majorité des puissances n'est pas prête à adopter des mesures militaires contre le Monténégro. Il est donc pratiquement certain que dans quelques jours, avec ou sans le consentement de l'Italie, l'Autriche enverra un ultimatum à Cattigné, demandant l'évacuation immédiate de Scutari.

On n'a appris rien de nouveau quant aux exploits d'Essaad Pacha, dans l'Albanie. Ismael Kemal Bé, chef du gouvernement provisoire albanais, est arrivé à Londres pour implorer le support de la Grande-Bretagne. Lui et nombre d'autres Albanais ne considèrent pas comme un succès le coup d'Essaad Pacha, mais la plupart des diplomates pensent qu'Essaad Pacha pourrait bien triompher. Il est très populaire en Albanie; il a un grand nombre de partisans; sa popularité a été rehaussée par l'éclat d'une vaillante défense à Scutari, et il se peut que le peuple albanais le préfère à un prince étranger.

LE MONTEGRO RESISTE

Londres, 30. — Une dépêche de Vienne au Daily Telegraph dit que le ministre autrichien à Cattigné a visité le roi Nicolas lundi soir et lui a demandé l'évacuation immédiate et sans conditions de Scutari.

Le roi a répondu qu'il ne rendrait jamais la ville. Le gouvernement autrichien, selon la même dépêche, prépare actuellement un manifeste aux puissances, expliquant sa politique dans les Balkans.

L'OPINION AUTRICHIENNE

Vienne, 30. — Une nervosité intense a caractérisé cette journée historique de la politique autrichienne. La Bourse était dans un état de panique et les rumeurs les plus extraordinaires y trouvaient cours.

Le Niobé et le Rainbow

IL N'Y A RIEN DE VRAI DANS L'HISTOIRE QUE LE GOUVERNEMENT VEUT REMETTRE CES VAISSAUX A L'AMIRAUTÉ QUI REFUSERAIT DE LES RACHETER.

Ottawa, 30. — On déclare qu'il est faux que le gouvernement ait l'intention de remettre le Niobé et le Rainbow à l'Amirauté anglaise. Il faudrait pour remettre les deux vaisseaux à l'Amirauté que celle-ci consente à racheter et comme elle met les vaisseaux de la même classe au rebut, il n'est pas probable qu'elle consente à payer pour des masses de fer dont elle n'a aucun besoin.

L'histoire vient de ce que le ministre laisse partir les recrues qui font leur service sans leur faire payer une partie de l'argent qui leur revient. Les instructeurs s'en vont aussi, leur engagement n'ayant pas été renouvelé parce qu'on croyait que la politique navale permanente du gouvernement Borden serait décidée plus tôt.

Leur départ aggrave la situation. Le gouvernement n'a pas construit les casernes maritimes d'Halifax nécessaires pour les recrues des recrues après deux ans de service à bord du Niobé et le terme du service, fixé à sept ans, est trop court.

Les Tablettes Na-Dru-Co

contre la Dyspepsie aident votre estomac en dissolvant le digérer l'importe quels repas raisonnables et bientôt le remettent en un état si parfait que vous ne remarquerez plus qu'après avoir eu un repas. Prenez une tablette après chaque repas. 80c. La boîte chez votre Pharmacien. Elles sont composées par la National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, 1507

Mme Pankhurst devra réintégrer sa cellule

Londres, 30. — Bien qu'un nouveau mandat d'arrestation ait été émis contre Mme Pankhurst, l'exécution en a été retardée; la santé de la prisonnière ne lui permet pas de retourner immédiatement dans sa cellule.

La farce de l'enquête Marconi

ON CROIT A LONDRES QUE'ELLE TOUCHE A SA FIN.— RAPPORT D'UN DES MEMBRES DU COMITE D'ENQUETE.— MOTION D'UN LIBERAL.

Londres, 30. — La récente protestation de Winston Churchill, relativement à la compagnie Marconi, a donné l'occasion publique de faire sentir tout le mécontentement qu'il éprouve vis-à-vis des méthodes qui ont été employées dans l'enquête qui se poursuit depuis quelque temps et engagé les autorités civiles à prendre aujourd'hui même des mesures pour mettre fin à ce qu'on est convenu d'appeler un scandale et une farce.

Il est maintenant officiel qu'un membre du comité présentera aujourd'hui un rapport au Parlement et que l'on attirera l'attention sur ce fait que le comité par le passé semble n'avoir fait aucun cas des personnes qui auraient pu leur donner quelques renseignements.

Le comité fut nommé pour faire une enquête sur les circonstances qui ont entouré les négociations antérieures au contrat Marconi et fait rapport afin de faire savoir si les arrangements avaient été faits dans des conditions désirables et pouvaient être approuvés. Plus tard, cependant, le comité ne s'est saisi de questions qui n'étaient propres qu'à entretenir la faconde de ses membres.

M. Sterwell, membre libéral, a demandé au premier ministre de favoriser une discussion sur la motion qu'il a présentée hier soir à la Chambre et qui a trait au rapport du 2 juillet 1912 par le comité d'enquête. On ne croit pas que cette discussion soit accordée, mais il est certain cependant qu'elle exprime parfaitement l'opinion des chambres.

La raison qui porte à croire que les conservateurs n'accepteront pas la proposition qui sera faite de publier un rapport par intérim, que l'on présentera à la Chambre, avant qu'elle soit prorogée, est que la publication d'un tel rapport mettrait de nouveau la discussion parmi les membres du comité et occasionnerait de nouveaux débats à la Chambre des Communes.

Pour empêcher la pollution de nos cours d'eau

Ottawa, 30. — Le comité spécial qui avait été nommé pour considérer le bill de M. George H. Bradbury, relativement à la campagne qui a été entreprise pour empêcher la pollution des cours d'eau navigables, a l'intention de faire comparaître devant lui quelques-uns des membres représentants les municipalités et les associations qui s'occupent tout spécialement de l'hygiène publique à travers les principales villes du Canada.

Le comité espère commencer ses travaux au cours de cette année, mais il est certain qu'il ne pourra pas terminer son enquête avant la prochaine session. On dit qu'elle présentera un rapport cependant, afin de permettre que l'on puisse rédiger un bill qui sera présenté l'an prochain.

Vendredi prochain, le comité d'organisation s'occupera de la discussion de son plan de campagne. En reconnaissance du grand intérêt qu'il prend à la question, il est tout probable que M. Bradbury sera élu président du comité général.

Spécial pour paquebot

Pour faire raccordement avec le S. M. R. Empress d'Irlande qui part de Saint-Jean, N.-B., jeudi le 1er mai, un spécial pour paquebot comprenant chaf à bagage, voitures de première classe, wagons buffet et wagons lits modèles, parts de Montréal, gare de rue Windsor à 8.15 p.m. mercredi le 30 avril, et se rendra aux abords du paquebot à Saint-Jean Ouest, (N.-B.).

Les comptes de dragage

Ottawa, 20. — L'enquête sur les comptes de dragage commencée il y a quelque temps par le comité des comptes publics de la chambre des communes sera continuée. M. Pringle a demandé que l'enquête ne soit pas soumise à la chambre jusqu'à ce que son client, M. J. G. Sing, employé récemment comme ingénieur de district à Toronto, ait été entendu. La motion a été adoptée.

La compagnie mise en cause est la Canadian Dredging Company.

L'enfant est retrouvé

Les époux Abraham Shamyck ont retrouvé leur enfant de quatorze mois disparu lundi après-midi vers cinq heures, pendant que Madame Shamyck faisait une promenade au "Bon Marché". C'est une dame Guy, 56 Frontenac, qui le trouva hier soir déposé sur son poron. Elle en informa aussitôt la police qui se rendit sur les lieux accompagné des époux Shamyck qui furent on ne peut plus joyeux de retrouver leur enfant.

La T. S. F. sur les lacs

Sarnia, Ont., 29. — Le nouveau poste de télégraphie sans fil, à Pointe d'Edouard a commencé à fonctionner aujourd'hui. La première dépêche a été envoyée à Soo. L'énergie électrique, nécessaire au fonctionnement des appareils, est fournie par la Sarnia Electric Light Company. Un puissant moteur à diesel est installé pour répondre aux cas d'urgence.

Le nouveau poste peut communiquer, dans un rayon de trois cents milles, avec tous les navires munis d'appareils sur les grands lacs.

Ortie McManigal veut se rendre méconnaissable

Los Angeles, Cal., 30. — Ortie F. McManigal, l'ancien associé des McNamara, se propose, à sa sortie de prison, de subir une opération chirurgicale qui le rendra méconnaissable. On rapporte qu'il va être remis en liberté sous peu et que c'est son intention de prendre les moyens nécessaires pour que personne ne le reconnaisse, pas même ses proches.

Selon une déclaration faite hier, les détectives tiendront secrète sa mise en liberté, afin de l'aler.

"SALADA"

LE MEILLEUR THE

Sa fraîcheur et sa saveur délicate sont protégées par le paquet cacheté de plomb qui lui conserve sa qualité et exclut toute contamination.

NOIR, MELANGE ET VERT.

La Navigation

LES ELEVATEURS

Le major Seath, secrétaire de la Commission du Port, a écrit la lettre suivante au secrétaire de la Halle aux Bûches:

Cher monsieur,

On me prie de vous dire que sur les céréales emmagasinées dans l'élevateur No 1, pour être chargées ensuite sur les navires accostés à l'est de l'élevateur No 2, on prélèvera un impôt de trois-dixièmes de cent par minot, et que sur les céréales emmagasinées dans l'élevateur No 2, on prélèvera un impôt de deux dixièmes de cent par minot.

On a aussi visité les travaux d'aplanissement faits au chemin de la Côte-des-Neiges. L'ingénieur en chef veut obtenir des options qui permettent d'éviter la pente supérieure plus difficile à aplanir. Les terrains coûteraient environ \$100,000.

LES ARRIVAGES

Paquebots	A	De
Mendocino	New-York
Mauritania	Liverpool
Canadian	Liverpool
Ascania	Plymouth
Zeeland	Anvers
Montezuma	Anvers
Manchester	Manchester
Kronprinz	New-York
Wilhelm	New-York
Oscar II	Copenhague
Ancona	Gènes
Mongolian	Philadelphie
Welshman	Liverpool
Menominee	Boston
Moltke	Gibraltar

NAVIGATION INTERIEURE

Canal Lachine. — En haut: F. P. Jones, pour Odgensburg, vide; Byron T. Whittaker pour Toledo, vide; Keywest pour Ashtabula, vide.

En bas: Keywest, d'Ashtabula, charbon; H. M. Pellatt, de Fort William avec 54,000 minots de graine de lin.

Sault Ste-Marie, 30. — En haut: Diesel, Hubbard, 9 heures avant hier soir; Buffalo, 10 hrs; Hanna, 10 hrs; Norway, 6 hrs du matin; Samuel Mather, Black, 9 hrs; Bartow, 9 hrs 30; Athabasca, Clark, 1 heure de la nuit; Turret Crown, 2 hrs; Hydus, 3 hrs; Ashley, Henry Smith, 5 hrs; Venus, 6 hrs; Jupiter, 7 hrs.

En bas: McKinstry, 8 hrs avant hier soir; Davidson, Emperor, 9 hrs 30; Midland Prince, 10 hrs 30; Midland King, 11 hrs; Algoquin, Hartwell, Hoover, 7 hrs 30 du matin; McKee, 8 hrs; Rosemount, Keefe, Wexford, 9 hrs; Manitoba, Huronic, 11 hrs 30; Black, après-midi; Agassiz, 3 hrs; Venus, 3 hrs 30; Healey, 4 hrs 30; Homlock, 5 hrs 30; Turret Cape, 6 hrs.

Midland, Ont., 30. — Arrivés: à Steamer Kaministiquia, Fort William à Montréal, avoine; Winnipeg, Fort Colborne à Montréal, blé; Rockferry à Montréal, charbon; Brandon, Chicago à Odgensburg, cargaison générale; Glenella, Fort William à Montréal, avoine; Ensworth, Fort Colborne à Montréal, blé; Dunell, Fort Colborne à Montréal, vide; En haut: Imperial, Brockville à Sarnia, vide; Matroneo, Toronto à Fort William, cargaison générale; remorqueur Gillmore et barge No 6, Toronto à Cleveland, vide.

Port Dalhousie, 30. — En haut: Barges Tait et Melrose, Kingston, Fort William, cargaison générale; steamer Krehel, Montréal à Ashtabula, vide; remorqueur Gillmore et barge, Toronto à Cleveland, vide; remorqueur Minnataz et barge, Trenton à Erie, vide.

En bas: Steamer Mapleton, Fort William à Kingston, céréales; steamer Saskatoon, Fort William à Kingston, céréales; Fort William à Kingston, céréales; str. Targona, Fort William à Kingston, céréales; str. Calvarian, Fort William à Kingston, céréales; str. Mabel, Duluth à Kingston, céréales; str. Wahcondah, Fort William à Montréal, blé; str. Midland Queen, Fort William à Montréal, blé; str. Masaba, Erie à Montréal, charbon; barge Ungava, Fort Colborne à Montréal, céréales.

Depot Harbor, 30. — Arrivés: str. Keersage, Chicago, maïs; str. G. N. Orr, Chicago, maïs.

Paris: str. L. Smith, Buffalo, vide; E. M. P. Midland, Fort William vide.

Au sénat

Sénat, le 29 avril 1913.

Le sénateur Cloran souleva une question de privilège au sujet de la situation d'une partie d'une question concernant l'usage des mailles pour l'envoi d'un document séditieux et calomnieux que l'on dit être un extrait du serment des chevaliers de Colomb candidats pour le quatrième degré. M. Cloran dit que le manuscrit de la dite question n'a pas été imprimé.

Le sénateur Landry dit que la question n'a pas été telle que rédigée, car il en a fait enlever et supprimer une partie contenant des expressions inconvenantes. Il est prêt à rendre le manuscrit, mais il espère que le Sénat l'approuvera d'avoir permis de faire imprimer cette partie de la question.

Le sénateur Davis dit qu'il serait malheureux d'imprimer dans les procès-verbaux du Sénat des choses impropres à être transmises par la presse.

L'hon. M. Loughheed dit que cette question en est une d'ordre interne et il suggère qu'elle soit remise à demain.

L'hon. M. Loughheed fait allusion à la mort de Sir Richard Scott dont il fait l'éloge. Il signale les principaux actes de la vie publique du défunt, et il dit que tout le parlement indistinctement des partis politiques regrette la mort de ce vétérans.

L'hon. M. Dandurand endorse les remarques de l'hon. M. Loughheed, ainsi que le sénateur Power, après quoi le Sénat procède à la reprise du débat sur la question soulevée l'autre jour par le sénateur David par rapport aux appels à la Cour Suprême du Canada ou au Conseil Privé.

M. Dandurand croit que ces appels devraient être limités, suivant que la chose est en Australie.

La motion est adoptée.

Le Sénat est ajourné à mercredi après-midi.

Plus besoin de chevaux

Mount Macedon est la maison de campagne de en chef Hood, de l'Australie. Située dans une partie choisie du pays, l'endroit n'est pas d'accès facile. Ces années dernières le juge Hood s'est servi d'une automobile française d'une grande puissance pour se rendre à sa maison de campagne. Mais la voiture ne pouvait même pas franchir toute la distance. On se servait de chevaux pour la faire aller jusqu'à la maison à atteindre. On ne croyait pas qu'une automobile puisse jamais faire ce trajet sans aide.

Maintenant le juge Hood parcourt la distance entière dans une automobile Russett et ne songe jamais à se servir de chevaux pour lui venir en aide. Sa nouvelle automobile parcourt toute la distance, gravit les côtes et roule sur les chemins sablonneux sans difficulté.

L'hon. Adam Beck

London, Ont., 29. — L'hon. Adam Beck est encore retenu au lit par la maladie et ne pourra se lever avant plusieurs jours. Il souffre d'une attaque de grippe sévère. De plus, ses nombreuses occupations de l'hiver dernier l'ont grandement fatigué et il est tout probable qu'il ira passer quelques mois en Angleterre, dès qu'il se sera remis en l'attaque actuelle.

Cinquantenaire

(De notre correspondant)

Québec, 29. — M. et Mme Joseph Archer de cette ville ont célébré, hier, le cinquantième anniversaire de leur mariage. Les jubilaires ont été l'objet de fêtes intimes, auxquelles ont pris part les membres de la famille et quelques amis.

Les voies du Grand-Tronc

Les commissaires ont donné instruction aux avocats de la Ville de voir si le Grand-Tronc est obligé d'élever ses voies par ordonnance de la Commission des chemins de fer. Si cette ordonnance existe, les avocats de la Ville devront prendre les mesures nécessaires pour la faire observer.

Les boulevards de l'aqueduc

LE CONSEIL MUNICIPAL VISITE LES TRAVAUX FAITS POUR AGRANDIR LE CANAL.—DEUX ECHEVINS DEMANDENT QU'ON SE SERVE DES MATERIAUX POUR HAUSSER LA DIGUE DU QUARTIER SAINT-GABRIEL.

Le maire, deux commissaires et une dizaine d'échevins ont visité hier les bords du canal de l'aqueduc, où les commissaires proposent de construire des boulevards. Le 16 mai, les commissaires ouvriront les soumissions pour l'agrandissement du canal de l'aqueduc et les soumissionnaires feront des offres pour le travail avec et sans boulevards. C'est au conseil à dire s'il veut ou ne veut pas de boulevards.

L'ingénieur en chef de la ville a expliqué aux échevins qu'il faudra exproprier plus de terrain si l'on ne construit pas les boulevards, parce que les propriétaires intéressés ont offert de céder gratuitement à la ville un million de pieds carrés de terrain, à la condition qu'il y ait des boulevards.

Il faut prendre 2,101,756 pieds carrés de terrain, dont 1,391,198 seront cédés gratuitement. Il restera 710,558 pieds à exproprier.

Si l'on ne fait pas de boulevards, il faudra acquérir 344,004 pieds carrés de terrain; comme il faudra en prendre 72,160 pour les chemins, il restera 871,844 pieds à exproprier, c'est-à-dire 161,286 pieds de plus qu'avec les boulevards.

Les échevins O'Connell et Monahan ont demandé si les matériaux retirés de la franchise ne pourraient pas servir à hausser et à renforcer le jeté du quartier Saint-Gabriel. Ils croient qu'on pourrait mettre dans le contrat une clause à cet effet. M. Janin a répondu que les devis obligent l'entrepreneur à transporter les matériaux ailleurs, mais que si l'on spécifie qu'ils doivent être transportés à la jetée, qui est située à une assez grande distance, l'entrepreneur augmentera ses prix.

Si l'on fait l'agrandissement du canal et les boulevards, il faudra déposer sur les bords 1,415,000 verges cubes de matériaux et en transporter ailleurs 1,317,000 verges cubes. Sans les boulevards, on déposera sur 771,600 verges cubes de terre et on disposera ailleurs de 2,105,000 verges cubes.

Le contrat d'agrandissement du canal sera fait à la largeur de 175 pieds, soit 55 pieds de plus que l'élargissement qu'on termine à l'heure actuelle.

On a aussi visité les travaux d'aplanissement faits au chemin de la Côte-des-Neiges. L'ingénieur en chef veut obtenir des options qui permettent d'éviter la pente supérieure plus difficile à aplanir. Les terrains coûteraient environ \$100,000.

Le contrat d'agrandissement du canal sera fait à la largeur de 175 pieds, soit 55 pieds de plus que l'élargissement qu'on termine à l'heure actuelle.

On a aussi visité les travaux d'aplanissement faits au chemin de la Côte-des-Neiges. L'ingénieur en chef veut obtenir des options qui permettent d'éviter la pente supérieure plus difficile à aplanir. Les terrains coûteraient environ \$100,000.

Le contrat d'agrandissement du canal sera fait à la largeur de 175 pieds, soit 55 pieds de plus que l'élargissement qu'on termine à l'heure actuelle.

On a aussi visité les travaux d'aplanissement faits au chemin de la Côte-des-Neiges. L'ingénieur en chef veut obtenir des options qui permettent d'éviter la pente supérieure plus difficile à aplanir. Les terrains coûteraient environ \$100,000.

Au sénat

Sénat, le 29 avril 1913.

Le sénateur Cloran souleva une question de privilège au sujet de la situation d'une partie d'une question concernant l'usage des mailles pour l'envoi d'un document séditieux et calomnieux que l'on dit être un extrait du serment des chevaliers de Colomb candidats pour le quatrième degré. M. Cloran dit que le manuscrit de la dite question n'a pas été imprimé.

Le sénateur Landry dit que la question n'a pas été telle que rédigée, car il en a fait enlever et supprimer une partie contenant des expressions inconvenantes. Il est prêt à rendre le manuscrit, mais il espère que le Sénat l'approuvera d'avoir permis de faire imprimer cette partie de la question.

Le sénateur Davis dit qu'il serait malheureux d'imprimer dans les procès-verbaux du Sénat des choses impropres à être transmises par la presse.

L'hon. M. Loughheed dit que cette question en est une d'ordre interne et il suggère qu'elle soit remise à demain.

L'hon. M. Loughheed fait allusion à la mort de Sir Richard Scott dont il fait l'éloge. Il signale les principaux actes de la vie publique du défunt, et il dit que tout le parlement indistinctement des partis politiques regrette la mort de ce vétérans.

L'hon. M. Dandurand endorse les remarques de l'hon. M. Loughheed, ainsi que le sénateur Power, après quoi le Sénat procède à la reprise du débat sur la question soulevée l'autre jour par le sénateur David par rapport aux appels à la Cour Suprême du Canada ou au Conseil Privé.

M. Dandurand croit que ces appels devraient être limités, suivant que la chose est en Australie.

La motion est adoptée.

Le Sénat est ajourné à mercredi après-midi.

Plus besoin de chevaux

Mount Macedon est la maison de campagne de en chef Hood, de l'Australie. Située dans une partie choisie du pays, l'endroit n'est pas d'accès facile. Ces années dernières le juge Hood s'est servi d'une automobile française d'une grande puissance pour se rendre à sa maison de campagne. Mais la voiture ne pouvait même pas franchir toute la distance. On se servait de chevaux pour la faire aller jusqu'à la maison à atteindre. On ne croyait pas qu'une automobile puisse jamais faire ce trajet sans aide.

Maintenant le juge Hood parcourt la distance entière dans une automobile Russett et ne songe jamais à se servir de chevaux pour lui venir en aide. Sa nouvelle automobile parcourt toute la distance, gravit les côtes et roule sur les chemins sablonneux sans difficulté.

L'hon. Adam Beck

London, Ont., 29. — L'hon. Adam Beck est encore retenu au lit par la maladie et ne pourra se lever avant plusieurs jours. Il souffre d'une attaque de grippe sévère. De plus, ses nombreuses occupations de l'hiver dernier l'ont grandement fatigué et il est tout probable qu'il ira passer quelques mois en Angleterre, dès qu'il se sera remis en l'attaque actuelle.

Cinquantenaire

(De notre correspondant)

Québec, 29. — M. et Mme Joseph Archer de cette ville ont célébré, hier, le cinquantième anniversaire de leur mariage. Les jubilaires ont été l'objet de fêtes intimes, auxquelles ont pris part les membres de la famille et quelques amis.

Les voies du Grand-Tronc

Les commissaires ont donné instruction aux avocats de la Ville de voir si le Grand-Tronc est obligé d'élever ses voies par ordonnance de la Commission des chemins de fer. Si cette ordonnance existe, les avocats de la Ville devront prendre les mesures nécessaires pour la faire observer.



Ritz - Carlton
HOTEL ET RESTAURANT
Rues Sherbrooke et Drummond.
à cinq minutes de l'Arôme.
Déjeuner spécial durant le Concours Hippique à \$2.00, ou à la carte, le lundi 5 mai et les jours suivants.
MÉNU—Hors d'œuvre ou Potage; Poisson ou Œufs; Entrée; Légumes et Salade; Entremets; Fromage ou Fruits.
FIVE O'CLOCK à 60c
Soupers à \$2.00 ou à la carte.
Le célèbre Orchestre Liguanti de service à tous les repas



AUVENTS AU ROULEAUX
Modèles perfectionnés vendus sur garantie.
MAIN 3329
Couverts imperméables pour voitures de livraison.
LA COMPAGNIE D'AUVENTS DES MARCHANDS Limitée
25 rue Notre-Dame Est



2 DANS 1 CIRAGE À CHAUSSURES
Cirage FACILE à employer. Fait durer les chaussures les plus longtemps.
F. F. DALLEY CO. LTD.
Buffalo, N. Y.
Hamilton, Ont.



UNE HUILE QUI S'ECLAIRCIT
Comme plusieurs le font, occasionne des troubles et provoque l'usure des supports.
Vous devriez faire usage d'une huile qui non seulement lubrifie, mais qui de plus a été filtrée, de façon à vous épargner les ennuis.
L'huile HAVOLINE remplit toutes ces conditions et, par sa qualité supérieure, s'est acquise une réputation internationale.
En vente à
THE CANADIAN MOTOR & SUPPLIES CO. Limited
107 RUE DES INSPECTEURS



Avis de Vente
PAR L'AUTORITE DES DIRECTEURS DE LA
CIE VIAU HOME LAND

Cette magnifique propriété bornée au sud par la Cale-sèche, au nord par le chemin de fer Canadien Nord et à l'ouest par la première avenue, à Viauville, ayant été subdivisée en lots à bâtir, sera mise en vente le 2 mai à 10 heures a. m. et les jours suivants.

Un bureau sera ouvert sur les lieux de 10 à 5 heures p. m. Tous ces lots ayant front sur les rues Notre-Dame, Ste Catherine, Adam, Lafontaine, Ontario et les avenues Georges V et Edouard VII. Ces rues ayant été cédées à la ville, les canaux seront faits durant la présente année.

A. ROBERT, Sec.



CITE DE MONTREAL
SOUSSION POUR LE "REFUGE MUNICIPAL "MEURLING"

DES SOUSSIONS sont développées pour la construction du Refuge Municipal "Meurling", rues du Champ-de-Mars et Saint-Joseph, quartier Est, adressées au Bureau des Commissaires et déposées à leur bureau à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à MIDI, jeudi le 15 mai 1913.

Les entrepreneurs pourront obtenir une copie "Blue Print" des plans, des copies des devis et les formulaires de soumissions, en déposant, entre les mains de M. Eugène Payette, architecte, No. 103 rue Saint-François-Xavier, la somme de \$15, qui leur sera remboursée, s'ils font une soumission BONA FIDE aux Commissaires pour les travaux ci-dessus et s'ils retournent à l'architecte les dits plans et copies des devis.

Toutes soumissions qui n'auront pas été faites sur les formulaires sus-mentionnés et qui ne seront pas accompagnées d'un chèque certifié sur une banque à charte du Canada, payable à la Cité de Montréal, pour un montant équivalent à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission et qui n'auront pas été mises dans des enveloppes qui seront fournies à cette fin seront écartées.

Le Bureau des Commissaires ne s'engage à accepter la plus basse, ni aucune autre des soumissions.

Les soumissions seront décachées par le Bureau des Commissaires, en présence des intéressés, à leur assemblée régulière dans les salles de délibérations, à MIDI, jeudi, le 15 mai 1913.

Par ordre du Bureau des Commissaires,
L.-N. SENECAL, Secrétaire.

Bureau des Commissaires, Hôtel de Ville, Montréal, 33 avril 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 327. Antonio Dussan, demandeur, vs L. Mathias Tetreault, défendeur. Le 9ème jour de mai 1913, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No 203 rue Craig Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en fixtures, etc. Conditions: argent comptant. S. C. MARSON, H.C.S. Montréal, 29 avril 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2137. J. B. Bruena, demandeur vs The British American Electric Company, défendeurs. Le dixième jour de mai 1913, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse, au No 117 rue Ste-Catherine-ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en lampe, électroliers et autre appareil pour lumière électrique. Conditions: argent comptant. PIERRE BIENJONETTI, H.C.S. Montréal, 30 avril 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4204. Pierre Antime Avila Dufresne et Joseph Alcime Dufresne (P. A. Dufresne et Frère) demandeurs vs D. Evra Berocovitch et ses défenderesses. Le 9ème jour de mai 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1039 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M. J. A. DECELLES, H.C.S. Montréal, 30 avril 1913.

ECHOS DES FETES DE QUEBEC

Le but et les origines de la Saint-Vincent de Paul. — Le discours de M. C.-J. Magnan

Voici la substance du discours prononcé à Québec, pour les fêtes d'Ozanan, par M. C.-J. Magnan, président du Conseil supérieur de la Société Saint-Vincent de Paul au Canada :

en hollandais à La Haye, en flamand à Gand, en espagnol à Madrid et à Mexico, en portugais à Porto ; il y a aussi des bulletins en polonais et en arabe.

Le développement merveilleux de la Société faisait dire à Ozanan, l'année de sa mort, 1853 : "C'est ainsi que Dieu a fait de notre œuvre la sienne, et l'a rendue par toute la terre en la comblant de ses bénédictions."

Et ces bénédictions elles ont été répandues à profusion sur notre Société par les Souverains Pontifes qui, depuis Grégoire XVI, l'ont comblée de faveurs spirituelles.

II. — ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

J'ai rappelé, il y a un instant, éminent, la Société de Saint-Vincent de Paul était sortie en mai 1833 d'une modeste Conférence de Charité, et la Conférence "en est demeurée l'unité fondamentale". Mais l'autonomie de cette dernière est complète. Néanmoins, afin de participer à l'œuvre commune et aux indulgences de la Société, la Conférence doit en observer les "Règlements" à la lettre, se conformant particulièrement à ces deux prescriptions : 1^o Pratiquer la visite des pauvres à domicile, qui est demeurée l'œuvre essentielle de la Société ; 2^o envoyer chaque année une statistique de ses œuvres au Conseil dont elle relève. En dehors de ces obligations, qui ont pour but d'assurer l'unité dans les pratiques, et dans la direction", la Conférence agit comme elle l'entend, toujours sous les auspices du "Manuel" de la Société, toutefois. Ce "Manuel", c'est l'"arche sainte" des Conférences, l'Évangile pratique de la charité, le code par excellence des œuvres de bienfaisance. "est en suivant à la lettre les instructions du "Manuel", approuvé et béni par quatre Souverains Pontifes, que les Conférences du monde entier, depuis quatre-vingt ans, sont restées fidèles à l'esprit primitif de l'œuvre et ont maintenu son unité parfaite, après les climats les plus divers et malgré de nombreux obstacles.

Au-dessus de la Conférence, il y a le "Conseil particulier", rattachant entre elles les Conférences d'une même ville ou d'une même région. Ce conseil a pour but de maintenir entre les Conférences un lien qui assure l'unité de fonctionnement, tout en respectant l'indépendance de chacune. Les présidents des œuvres spéciales établies par la Société font partie, de droit, du Conseil particulier qui se réunit chaque mois.

Grâce aux contacts créés par des réunions périodiques, toutes nos institutions conservent ces traits généraux communs qui leur donnent, comme on l'a dit, "un air de famille" caractéristique de notre Société."

Les Conseils particuliers s'étant multipliés dans les différents pays, il devint nécessaire de créer des rouages intermédiaires entre ces conseils et le Conseil général de Paris. On constitua alors un "Conseil central" par diocèse et un "Conseil" Supérieur par pays, parfois deux ou trois, comme en Italie, en Allemagne, dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et aux États-Unis.

Le Conseil central a pour mission de se tenir en relations avec tous les Conseils particuliers et les Conférences isolées de son ressort, de stimuler leur zèle et de les aider dans les difficultés qui peuvent surgir. Chaque Conseil central a son bureau, ses réunions périodiques et son budget. Une des missions les plus importantes des Conseils centraux est de provoquer la fondation de nouvelles Conférences.

Un Conseil supérieur est confié à la direction des Conférences de tout un pays ; ce conseil est, de plus, l'intermédiaire entre le Conseil général de Paris, centre de la Société toute entière, les conseils locaux et les conférences, séparées de lui par les distances, les langues et les coutumes locales. Il existe au delà de cinquante Conseils supérieurs, distribués dans les cinq parties du monde, tous étroitement unis au Conseil général de Paris.

IV. — LES ŒUVRES

Il serait trop long d'énumérer les œuvres entreprises par la Société de Saint-Vincent de Paul. Leurs œuvres ont pu varier quelque peu au cours des années et suivant les pays, mais toujours elles ont eu pour objet immédiat le bien moral des pauvres et la sanctification personnelle des confrères des Conférences. Les œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul sont innombrables. A l'occasion des notes d'or de la Société à Paris, en 1883, le R. P. Monsabré les énuméra ainsi en présence de plusieurs milliers de confrères réunis à Notre-Dame.

"Au début de votre ministère de charité, Messieurs, vous ne vous étiez proposé que la visite des pauvres ; et Dieu seul connaît tout ce qu'ils vous doivent en cela ! Mais dans son contact avec la misère, l'amour chrétien eût à des entrainements qui débordent vos premiers desseins. En parcourant vos annales de ce demi-siècle, que n'y voyez-vous ? Fondations de crèches et d'Asiles, patronages, adoption et formation des orphelins, protection des délaissés, instruction des Savoyards, des apprentis, des enfants de manufactures, des libérés ; établissements de vestiaires et de lingeries ; caisses d'épargne, caisses de secours ; dispensaires ; secours médicaux ; secours judiciaires ; cercles et réunions récréatives ; distributions et encouragements ; bibliothèques, écoles, catéchismes et lectures. Enfin la famille, la maison, le travail, le mariage, les affaires, la maladie, la mort, les funérailles des pauvres ; à quel ne s'applique pas votre sollicitude ? Chaque fois que les calamités publiques ont fait entendre leurs gémissements, toute votre société s'est émue, et s'est par centaines de mille francs qu'elle envoyait ses aumônes aux victimes des inondations du Rhône et de la Loire, de l'incendie de Limoges, des crises industrielles, des massacres de Syrie, et des famines d'Algérie."

Cette énumération, si longue et si éloquent qu'elle est, n'est cependant pas complète. Il y faut ajouter : l'œuvre des marins et des militaires, celles des prisonniers, celle des malades, celle des voyageurs et des réfugiés, les hôpitaux de nuit, celle du rapatriement, du compagnon chrétien, le secrétariat du peuple, les œuvres des pauvres, les Saintes-Familles, les Maisons de familles, les colonies de vacances, etc. Puis, en Europe, par exemple, la Société s'est faite l'inspiratrice, l'inspiratrice ou l'aussielle de plusieurs œuvres religieuses, morales ou sanitaires, telles que les Cercles catholiques d'ou-

IMMOBILIER

Mme A. P. Proctor a vendu hier à l'Hygeia Ice Corporation une propriété située rue Huntly près de la voie du Pacifique Canadien. La compagnie a payé \$125,000.

M. Maurice Alexander a acheté du protonotaire de Montréal une propriété située rue Saint-Denis pour \$121,000, soit \$7 le pied carré.

Le Dr W. G. M. Byers a acheté de M. John Williamson une propriété située rue Oxford, dans Notre-Dame de Grâce, 817,857.

On a hier enregistré 49 transferts de propriétés dont les plus importants sont les suivants : M. H. Hardy a vendu à M. E. Le Page la propriété portant les Nos 223 à 225A de l'avenue Papineau pour \$1 et autres considérations. M. Le Page a revendu la même propriété à M. S. G. Laviolette pour \$1 et autres considérations.

M. S. G. Laviolette a vendu à M. E. Le Page la propriété portant les Nos 763 à 773 de la rue Chaussée et 860 à 882 de la rue Drouin, pour \$1 et autres considérations.

M. E. Le Page a vendu à M. G. Maynard la propriété portant les Nos 763 à 773 de la rue Chaussée pour \$12,000.

M. J. A. Baillie a vendu à M. A. Hendry la propriété portant le No 142 avenue Vendôme, Notre-Dame de Grâce, pour \$11,500.

La White Construction and Realty Co., Limited, a vendu à M. J. J. Jackson la propriété portant le No 455 avenue Prince Albert, Westmount, pour \$9,000.

M. O. Maher a vendu à M. F. Gour la propriété portant les Nos 1266 à 1272 de l'avenue Papineau pour \$12,000.

M. J. Tavernier a vendu à M. L. Marier la propriété portant les Nos 137 et 138 de la rue des Manufacturiers, pour \$9,500.

M. Henry Berliand a vendu à M. E. Bisailon la propriété portant les Nos 20, 22 et 24 de la rue Albina, pour \$24,000.

M. J. Lamoignon a vendu à M. L. Ethier une propriété située rue Hutchison, Outremont, pour \$22,410.

Profession religieuse et Prise d'Habit

A LA MAISON-MÈRE DES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE.

Vendredi, le 25, Monsieur l'abbé P. J. A. Lefebvre, du Séminaire de Sherbrooke, présidait une cérémonie de Profession religieuse et de Prise d'Habit dans la chapelle du Couvent d'Hochelaga. L'autel paré de fleurs naturelles offrait un gracieux coup d'oeil. Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Lefebvre, et le Saint-Sacrifice de la Messe, offert par M. l'abbé L. Adam, de Sherbrooke. Étaient assistants : M. l'abbé G. Chartier, chapelain de la Communauté, M. l'abbé Boucher, de Contrecoeur, ainsi que plusieurs pères et amis.

Voix temporaires de religion prononcées par : Soeur Jacques-Honoré, Mlle Lucie Brouillard, Saint-Aimé, Qué. ; Soeur Victor de Marseille, Mlle Yvonne Girard, Contrecoeur, Qué.

Ont revêtu le Saint-Habit : Mlle Céclie Lapointe, Hochelaga, Montréal, Soeur Marie-Ludvine, Mlle Edmée Adam, Saint-Charles, Richelieu, Soeur Stanislas de Jésus, Mlle Blanche Moussette, Montréal, Qué. ; Soeur Agnès de l'Enfant Jésus, Mlle Alice Baril, Gentilly, Qué. ; Soeur Germaine des Anges, Mlle Yvonne Carignan, Ste-Cécile de Lévis, Soeur Marie-Simone, Mlle Léda Carignan, Champlain, Qué. ; Soeur Marie-Yvonne, Mlle Irène Carignan, Champlain, Qué. ; Soeur Marie-Barthélemy, Mlle Rose-Anne Dupont, Turner's Falls, Mass. ; Soeur Joséphine de Sainte-Agnès, Mlle Philomène Bolly, Montréal, Qué. ; Soeur Marie-Adèle, Mlle Angéline Cossette, Saint-Narcisse, Qué. ; Soeur Jeanne de Saint-François, Mlle Alice Baril, Saint-Narcisse, Qué. ; Soeur Marie-Anais, Soeur Angéline Saint-Jacques, Montréal, Qué. ; Soeur Léon Assise, Mlle Marie-Anne Côté, Soeur Henri-François, Mlle Marie-Albertine Dessureault, Saint-Stanislas, Qué. ; Soeur Marie-Alféry, Mlle Clémentine Poitras, Montréal, Qué. ; Soeur Marie-Suzanne.

Entrée à la chapelle : Mlle Alma Piquette, Sainte-Béatrix, Co. Joliette ; Mlle Julia Levesseur, Trois-Rivières, Qué.

Une enquête

Québec, 30. — Le col. T. Benson et le col. E. W. Murray, du département de la milice, sont allés à Québec, hier, pour instituer une enquête, à l'arsenal, au sujet de la nouvelle publiée récemment à l'effet que des millions de cartouches défectueuses y ont été fabriquées.

La construction d'un arena à Québec

Québec, 30. — Le syndicat Durusault, à qui a été accordé le permis pour la construction de l'Aréna Bridge Co. le contrat pour l'érection de la superstructure de l'édifice. Le montant du contrat est de \$32,000. Les plans de l'Aréna sont prêts et les travaux commenceront vers le milieu de mai pour être terminés le 1^{er} décembre prochain.

Jolie fête

Dimanche soir avait lieu une jolie fête dans les salles de la maison Laroche, à l'occasion de la paroisse de la Chorale Saint-Louis de France célébrant le 25^{ème} anniversaire de mariage de M. et Mme Alex. M. Clerk. Ils présentèrent à leur dévoué directeur et à sa compagnie une fort belle couteillerie. On prit à Mme Clerk une gerbe de vingt-cinq roses, American beauties. Après la présentation, on organisa une partie de euche et on clôtura la soirée par l'exécution d'un programme musical choisi.

Pèlerinage à Bonsecours

Pèlerinage à Bonsecours, dimanche 4 mai. Départ de Notre-Dame de Lourdes à 7 heures a.m. précises. Tous les hommes et les paroisses sont priés de prendre part dans les rangs. J. HUYMAN, Secrétaire, 239 rue St-Paul.

Lettre Financière

DE L. G. BEAUBIEN & CIE, BANQUIERS ET AGENTS DE CHANGE, 104 RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, MONTREAL.

Montréal, 26 avril 1913.

Conformément aux prévisions formulées dans notre précédente étude des conditions générales du marché, nos valeurs de Bourse ont subi, en fin de semaine, un assez sensible recul. Cette réaction s'est encore accentuée du fait de la tension monétaire et du malaise qui persiste en Europe.

Nous ne croyons pas toutefois qu'il y ait lieu de s'alarmer au sujet de Scutari : les puissances ne désirent pas la guerre. Dans ces conditions il est à prévoir que les diplomates réussiront à fonder l'Autriche et au Monténégro des satisfactions nécessaires au maintien de la paix.

Au risque de lasser la clientèle, force nous est de reparler de la tension monétaire qui non seulement persiste mais s'aggrave par suite des premières cargaisons de grain qui nous arrivent de lacs. C'est en somme la répétition du phénomène qui, à l'automne, accompagna le transport des récoltes, de l'intérieur à nos ports et en Europe. Au printemps comme à l'automne il faut attendre que les fonds qui assurent ce colossal mouvement, fassent retour à nos banques dont les disponibilités sont momentanément épuisées.

Pour peu que la réaction s'accuse nous croyons qu'il aurait avantage à prendre position, spéculativement, à la hausse. Mais comme la situation comporte d'assez importants éléments d'incertitude, il conviendrait d'y mettre de la prudence. Nous ne pourrions mieux exprimer notre pensée que par un exemple. Supposons donc un client détenteur d'acheter 100 actions C.P.R. Nous reportant à ce qui précède, nous lui conseillerions de n'en acheter que 50 pour le moment. Mieux vaut en effet risquer de payer 2 points de plus pour les 50 autres actions et attendre que les événements aient pris tournure favorable. Si au contraire les choses se gâtent, on pourra acheter à 5 ou 6 points plus bas et établir une moyenne acceptable.

La dépréciation du DOMINION IRON a fait naître des appréhensions nombreuses. Nous nous bornerons à dire que M. Plummer, président de la compagnie, a déclaré formellement ces jours derniers, étant à Londres, que la répartition du dividende est parfaitement assurée. Il a même ajouté que les recettes sont supérieures à celles de l'an dernier et que les usines nouvelles commencent à produire superabondamment.

On a dit que M. Plummer est à Londres dans le but d'emprunter trois millions. Nous tenons cette information pour fondée, mais à l'encontre de ceux qui l'ont lancée, nous voyons rien de défavorable à la compagnie. Des travaux immenses ont été entrepris dont le coût prévu était de six millions. Or ces travaux vont coûter plus qu'on ne pensait tout d'abord parce que leur importance réelle dépasse les prévisions et que deux des entrepreneurs ont fait faillite.

Quant à ce qui en soit nous considérons l'action ordinaire Iron avantageuse. À la fois comme placement et comme spéculation. L'action ordinaire CANADA CEMENT a été ferme et très demandée au cours de la semaine. Le placement pendant la huitaine, en a absorbé en moyenne 900 actions par jour. Il est compréhensible que, dans ces conditions, le flottement tende à disparaître rapidement. Au point de vue placement à long terme, nous conseillons fortement l'achat du Canada Cement. Au point de vue placement à rendement immédiat, sûr et élevé, nous conseillons la mise en portefeuille de l'action privilégiée.

L'administrateur de la compagnie, M. Jones, a récemment fait connaître qu'il émettra un certain nombre d'obligations dont le produit sera affecté à couvrir partiellement les frais des agrandissements réalisés un peu partout. C'est ainsi que la capacité des usines de Exshaw et de Calgary a été augmentée de 1700 barils par jour, soit 75 p.c., tandis que la capacité de celle de la Longue-Pointe a été portée de 2,000 à 6,000 barils par jour, soit 300 p.c. On conçoit que de telles améliorations absorbent des capitaux. M. James les a pris sur les recettes et sur les réserves. L'émission qu'il va faire représentera presque la moitié des sommes dépensées en améliorations et comblera les vides faits dans les réserves. Les recettes nettes du NATIONAL BRICK ressortissent à 12-1/2 p.c. de ses actions ordinaires. Ces chiffres mettent à la fois en évidence la position commerciale excellente de cette affaire et l'activité de la construction.

L'action HOLLINGER a été très demandée à cours de hausse. Nous prenons occasion de dire que nous en conseillons l'achat. Elle nous paraît être la meilleure affaire minière actuellement sur le marché.

Nous conseillons la mise en portefeuille de l'action NOVA SCOTIA STEEL au cours de 80. Son rendement se trouve être de 7 p.c. et son dividende est assuré. Mieux encore, nous conseillons l'achat de placement de tout repos du Debuter's Stock à 98, dont le dividende est de 6.

Nous avons récemment eu occasion de parler de l'action BANQUE D'HOCHELAGA que nous considérons excellente. Nous désirons signaler au placement l'action au pair BANQUE PROVINCIALE. C'est à une valeur d'achat de 74. Elle est cotée au-dessus de nos recommandations chaudement.

Nous attirons l'attention sur le COTTON PFD, dont nous avons conseillé l'achat il y a un an alors que l'action cotait 74. Elle est négociée cette semaine à 82.

Nous conseillons la liquidation du TORONTO RAIL sur toute reprise en hausse.

75,000 Votes Supplémentaires

CETTE OFFRE Durera Jusqu'à MINUIT SAMEDI SOIR le 3 MAI

Tous les candidats qui désirent profiter de l'offre de 75,000 votes supplémentaires, qui sont accordés pour chaque série de cinq abonnements d'un an au journal quotidien "Le Devoir", devront nous faire parvenir leurs souscriptions avant minuit samedi soir prochain. Le Département du Concours sera ouvert jusqu'à cette heure pour le bénéfice des candidats qui voudront nous apporter eux-mêmes leurs souscriptions. Quant à ceux qui demeurent en dehors de Montréal, et qui ne peuvent venir au bureau, ils pourront nous faire parvenir leurs souscriptions par la poste en tout temps avant minuit samedi soir, et, pour chaque série de cinq abonnements d'un an, soit ancien, soit nouveau, ils recevront leurs votes réguliers et, en plus, les 75,000 votes supplémentaires, à condition toutefois que leurs lettres portent l'étampe postale indiquant qu'elles ont été mises à la poste avant minuit samedi le 3 mai.

Le Dernier Coupon fut Publié Lundi

Le dernier coupon de vote fut publié lundi dans "Le Devoir" et est bon pour 25 votes. Ces coupons seront valables jusqu'au 8 mai prochain, mais après cette date, aucun coupon ne sera accepté. Efforcez-vous donc de nous le faire parvenir tout avant cette date.

Le Concours se Terminera Samedi, le 17 Mai

Il vous reste encore assez de temps pour devenir l'un des gagnants des magnifiques prix de grande valeur qui sont publiés ci-dessous. Travaillez de votre mieux, maintenant plus que jamais. Écrivez au gérant du concours, pour vous procurer tous les livres de reçus, feuilles de rapport d'abonnements et lettres dont vous pourriez avoir besoin.

L
E
S
P
R
I
X

Liste Complète des Prix

GRAND PRIX

- 1.—Automobile "Abbott-Detroit", modèle 1913, d'une force de 40 chevaux ; voiture de tourisme, à 5 places, et d'une valeur de \$2,500. Achetée chez M. Victor Lévesque, 530 Parc Lafontaine.
- 1.—Automobile "Overland", modèle 69T, 1913, d'une force de 30 chevaux ; voiture de tourisme à 5 places, évaluée à \$1,350, achetée de la Pope Hartford Motor Co., 313 Rue Université.
- 1.—Piano automatique, Heintzman & Co., style Mission, dont la valeur est de \$825. Acheté de C.-W. Lindsay, Limited, Montréal.
- 1.—Grafonola Columbia "Grand", évalué à \$650, et de plus une valeur de \$25 en registres. Acheté de la Canadian Graphophone Co., No 24 rue Victoria.
- 1.—Piano automatique "Lindsay" dont la valeur est de \$600. Acheté de C.-W. Lindsay, Limited, Montréal.
- 1.—Bourse de \$500 en or.
- 1.—Ameublement évalué à \$400, acheté de N.-G. Valiquette, Limitée, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.

PRIX DES DISTRICTS

- 7.—Pianos "Lindsay", genre Louis XV, dont la valeur est de \$350 chacun. Achetés de C.-W. Lindsay, Ltd., Montréal.
- 7.—Grafonolas Columbia (nonpareil), évalués à \$180 chacun. Avec chacun de ces instruments, nous donnerons des registres dont la valeur sera de \$20. Ces prix sont achetés de la Canadian Graphophone Co., 24 rue Victoria.
- 7.—Ameublements divers évalués à \$125 chacun, et achetés de N.-G. Valiquette Limitée, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Bagues à diamants évaluées à \$100 chacune, et achetées chez Henri Scott, 479-481 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$75 chacun qu'on peut échanger pour des marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$60 chacun payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$50 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$40 chacun, avec lesquels on peut acheter des marchandises chez Dupuis Frères Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$30 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$25 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.

PRIX SUPPLÉMENTAIRES

Tous les candidats qui, à la fin du concours, auront recueilli cent mille votes ou plus et qui cependant n'auront pas gagné l'un des prix énumérés plus haut, recevront comme prix un certificat de \$5, payable en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.

L
E
S
P
R
I
X

Comment les Grands Prix seront Décernés

- LE PREMIER GRAND PRIX, l'automobile de tourisme "Abbott-Detroit" de \$2,500, sera décerné au candidat qui de tous les concurrents obtiendra le plus grand nombre de votes.
- LE DEUXIEME GRAND PRIX, l'automobile de tourisme "Overland" de \$1,350, sera donné à celui qui arrivera deuxième.
- LE TROISIEME GRAND PRIX, le piano automatique Heintzman & Co., de \$825, sera décerné à celui qui arrivera troisième.
- LE QUATRIEME GRAND PRIX, le Grafonola Columbia "Grand" de \$650, avec registres d'une valeur de \$25, sera donné à celui qui arrivera quatrième.
- LE CINQUIEME GRAND PRIX, le piano automatique "Lindsay", de \$600 sera donné à celui qui arrivera cinquième.
- LE SIXIEME GRAND PRIX, la bourse de \$500 en or, sera donné à celui qui arrivera sixième.
- LE SEPTIEME GRAND PRIX, l'ameublement de \$400 sera décerné à celui qui arrivera septième.

Comment seront Distribués les Prix des Districts

- Le candidat qui aura recueilli le plus grand nombre de votes dans son district et qui ne sera pas le gagnant d'un des Grands Prix recevra un piano Lindsay de \$350.
- Le candidat qui obtiendra la deuxième place dans son district et qui ne gagnera pas un des grands Prix recevra un Grafonola de \$180 et une valeur de \$20 en registres. Le candidat qui occupera la troisième place dans son district sans avoir droit à aucun des Grands Prix recevra comme prix un ameublement de \$125.
- Le candidat qui sera le quatrième de son district et qui ne sera pas le gagnant d'un des Grands Prix recevra une bague à diamant de \$100.
- Le candidat qui sera le cinquième de son district et qui n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$75 payable en marchandises.
- Le candidat qui obtiendra la sixième place dans son district et qui n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$60 payable en marchandises.
- Le candidat qui sera le septième de son district et n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$50 payable en marchandises.
- Le candidat qui sera le huitième de son district et n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$40 payable en marchandises.
- Le candidat qui sera le neuvième de son district et n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$30 payable en marchandises.
- Le candidat qui sera le dixième de son district et qui n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$25 payable en marchandises.

Département du Concours "LE DEVOIR" 71a Saint-Jacques

Téléphone Main 7461 MONTREAL, Qué.

Le boulevard Pie IX

L'expropriation de la partie du boulevard Pie IX située sur le territoire de Montréal se fera probablement, les possesseurs de terrains étant prêts à s'entendre pour en céder une partie à la Ville.

Le boulevard aura cent pieds de large, dont 20 pieds du côté Ouest appartenant à MM. J. Lamoureux et

Chute de voiture

Québec, 30. — M. Joseph Desharrais, de Saint-Romuald, employé de la Chaudière Lumber Co., a été victime hier, d'un accident grave. Comme il arrivait à la gare en voiture traînée par deux chevaux, ceux-ci prirent peur et s'emportèrent. M. Desharrais fut projeté sur le sol où il eut le côté droit du crâne fracturé. Son état est critique. Il est âgé de 35 ans et marié.

LA VIE SPORTIVE

CONSTANT LE MARIN EST LE FAVORI DANS LE MATCH DE CE SOIR

CEPENDANT NOMBRE DE GENS ONT GRANDE CONFIANCE DANS LES CHANCES DU DR ROLLER A CAUSE DE SA CONNAISSANCE APPROFONDIE DE LA LUTTE LIBRE. — LA RENCONTRE SERA DEUX DANS TROIS, A FINIR.

Constant le Marin parait être de mieux en mieux. On discute le résultat probable du grand match de ce soir, la force phénoménale de ce belge, son énergie surhumaine et la très sérieuse connaissance qu'il possède maintenant de la lutte libre sont les arguments qu'on met en avant pour son succès. On ne peut pas cependant s'empêcher de penser que le Dr Roller, qui a une grande expérience dans les combats de ce genre, pourrait peut-être...

bien gagner rapidement la première chute, et un tel succès l'encouragerait à continuer le combat. Mais il ne faut pas oublier que le Dr Roller est un homme qui a une grande expérience dans les combats de ce genre, et qu'il pourrait peut-être...

Dans la ligue de baseball

Maisonneuve

L'ASSOCIATION DE LA CASQUETTE LIGNERA UNE EQUIPE DE PREMIERE FORCE. — PRATIQUE DES JOUEURS DE CE CLUB CE SOIR.

Yvanhoe Laurin, lanceur pour la Casquette dans la ligue de Maisonneuve, aura lieu dimanche prochain à Maisonneuve, et promet de remporter un grand succès. La Casquette jouera sa première partie de ligue, dimanche le 11 mai, et avec un lanceur tel que Laurin nous ne pouvons qu'espérer une éclatante victoire pour la Casquette. Dimanche prochain, le 4 mai, la Casquette rencontrera à Saint-Jérôme le club local et toute la jeunesse de la Casquette sera présente pour défendre les couleurs de l'association.

Ce soir, grande pratique générale de tous les équipiers au lieu ordinaire des pratiques. Les joueurs dont les noms suivent sont particulièrement priés d'être présents: Laurin, St-Pierre, Denis, Farmer, Desmarreux, Marchand, Richer, Bibeau et Riendeau. Que tous soient présents à l'heure dite. La pratique aura lieu de cinq heures à sept heures.

Hochelega vs Athletique

LES GENS DU "BOU" RENCONTRENT LES CHAMPIONS DE 1912 D'APRES-MIDI AU PARC SHAMROCK.

Les amateurs de Baseball auront l'avantage de voir à l'œuvre demain après-midi, le 1er mai, les clubs Hochelega et Athletique au terrain du Shamrock. Cette partie décidera qui avait raison dimanche dernier lorsque MM. Innis et Gaudois prétendaient que le club des gens du Bou était inférieur à leur club et comme M. Jos. Cardinal n'est pas lent en affaires, il leur proposa de jouer jeudi pour un enjeu. Le public amateur de baseball verra à l'œuvre Clément et Payette comme batterier pour Hochelega. La partie commencera à 3 heures m.m. précises. L'admission sera de 25 et 50 sous. Comme les gens du Bou ne sont jamais en arrière des autres dans la formation de leur équipe, les amateurs peuvent être assurés d'avance qu'ils en auront pour leur argent.

Chemin de fer Canadien Nord

SERVICE DE TRAINS ADDITIONNELS.

Les samedis 3 et 10 mai 1913, le chemin de fer Canadien Nord de Québec sera raccourci à la jonction de Montréal avec le train du Pacifique Canadien qui part de Montréal à 11 h 45 p.m. et arrive à Huberdeau à 6 h 20 p.m. et les lundis 5 et 12 mai le train partant d'Huberdeau à 6 h 20 a.m. sera raccourci à la jonction de Montréal avec le train du Pacifique Canadien qui arrive à Montréal (gare de la Place Viger) à 11 h 00 a.m. Le service de tous les autres trains s'effectuera comme d'habitude. Le service de tous les autres trains sera tel qu'il est jusqu'à avis contraire. A partir aussi du dimanche 4 mai et jusqu'à avis contraire, le train partant de Montréal, gare de la rue Sainte-Catherine Est, les dimanches seulement pour Joliette et sera immédiatement se rendre à Rawdon par la jonction de Rawdon, arrivant à Rawdon à 11 h 30 a.m. et au retour partira de Rawdon à 7 h 30 p.m. arrivant à Montréal, à 9 h 50 p.m.

LAXATIFS NADRU-CO

sont entièrement différentes des autres, autant dans leur composition que dans leur effet. Complète évacuation, sans purgation, ni malaise. 25 cents la boîte chez pharmacien.

Le sport des Rois

RESULTATS DES COURSES DISPUTEES HIER AUX PISTES DE HAVRE-DE-GRACE ET LEXINGTON.

1ère course, chevaux de 2 ans, 4 furlongs 1-2 : 1. Charles Cannell, 101, Snider, 12 à 1, 3 à 1, au pair; 2. Bulgar, 103, Turner, 1 à 2, 1 à 5; 3. Lennie D, 105, Hoffman, 12 à 1, 3 à 2, 4 à 5.

2ème course, à réclamer, 5 furlongs 1-2 : 1. Hempeck, 95, Snider, 9 à 1, 3 à 1, 6 à 5; 2. Brynary, 115, Butwell, 7 à 5, 1 à 2; 3. Couer d'Aléane, 95, Nathan, 10 à 1, 3 à 1, 6 à 5.

3ème course, chevaux de 3 ans et plus, 5 furlongs 1-2 : 1. Caugh Hill, 122, Turner, 6 à 1, 2 à 4, 4 à 5; 2. Spring Board, 103, Butwell, 7 à 5, 3 à 5, 1 à 4; 3. Grover Hughes, 116, Burns, 7 à 1, 5 à 2.

4ème course, à réclamer, chevaux de 3 ans et plus, 1 mille, 70 verges : 1. Donald MacDonald, 111, Wilson, 3 à 1, au pair, 1 à 2; 2. Blackford, 111, Butwell, 4 à 1, 8 à 5, 1 à 2; 3. Royal Meteor, 11, Musgrave, 9 à 5, 3 à 5, 1 à 2.

5ème course, chevaux de 2 ans, 5 furlongs : 1. Mordcaï, 103, Butwell, 5 à 2, 4 à 5, 2 à 5; 2. Cannon, 103, Turner, 5 à 2, au pair, 2 à 5; 3. Speashead, 106, Robbins, 20 à 1, 8 à 1, 4 à 1.

6ème course, chevaux de 3 ans et plus, 6 furlongs : 1. Fred. Levy, Wolf, 5 à 2, 4 à 5, 2 à 5; 2. Magazina, 111, Matthews, 7 à 5, 2 x 5; 3. Tomiata, 112, Montour, 12 à 1, 4 à 1, 7 x 5.

7ème course, chevaux de 2 ans, 5 furlongs : 1. Cash on Delivery, 104, Hopkins, straight \$8.40, place \$4.60, show \$4.50.

8ème course, chevaux de 2 ans, 5 furlongs : 1. Susan B., 112, Henry, straight \$5.10, place \$3.30, show \$2.90.

9ème course, 4 furlongs : 1. Susan B., 112, Henry, straight \$5.10, place \$3.30, show \$2.90.

10ème course, 1 mille, 70 verges : 1. Banorah, Buxton, straight \$4.40, place \$2.60, show \$2.20.

11ème course, 4 furlongs : 1. Gowel, 117, Borel, straight \$7.10, place \$3.00, show \$3.00.

12ème course, 4 furlongs : 1. Bally She, 117, Ganz, show \$6.10.

Le Nationaliste et les sports

Le "Nationaliste" a le plaisir d'annoncer aujourd'hui qu'il publiera dans son édition de samedi prochain toutes les nouvelles sportives du Canada et de l'étranger. Les associations sont priées de nous faire parvenir par samedi matin, toutes les nouvelles concernant le croquet, le baseball, etc., et nous nous ferons un plaisir de donner à leurs communications toute la considération à laquelle elles ont droit.

Les parties dans les grandes ligues

Voici les résultats des parties jouées hier dans les séries des ligues Américaine et Nationale. LIGUE AMERICAINE : Chicago... 200101000002-6 12 1; Detroit... 002000020000-5 9 1; White, Russell, Benz et Easterly, Schalk; Hall, Lake et Stange.

LIGUE NATIONALE : New-York... 000000000000-6 10; Brooklyn... 000000000000-8 1; Mathewson et Myers; Rucker, Stack et Miller.

LIGUE DE LA CITE : Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock. Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock.

Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock. Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock.

Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock. Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock.

Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock. Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock.

Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock. Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock.

Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock. Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock.

Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock. Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock.

Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock. Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock.

Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock. Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock.

Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock. Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock.

Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock. Les équipes de la ligue de la Cité ont joué hier soir au Parc Shamrock.

Dans la ligue internationale

UNE SEULE PARTIE A ETE JOUEE HIER. — LES NEWARK TRIOMPHENT DES JERSEY CITY PAR 5 A 0. — RECORDS DES LANCEURS.

Jersey City, 30. — Les Indiens ont vaincu les Jersey City, hier après-midi, par un résultat de 5 à 0. Voici le résultat détaillé :

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Tooley, s.s.	5	0	0	4	4	0
W. Zimmerman, l.f.	3	3	0	0	0	0
Swacina, 1b.	3	0	1	8	1	0
Myers, c.f.	4	1	2	1	0	7
E. Zimmerman, 3b.	4	0	0	1	3	0
Gagnier, 2b.	4	0	0	1	2	0
Smith, c.	4	0	0	0	9	0
Atchison, p.	3	0	1	0	1	0

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Honline, l.f.	5	0	0	0	0	2
Vaughn, s.s.	5	0	3	2	1	0
Purtell, 3b.	4	0	1	1	3	1
Perry, c.f.	3	0	0	2	0	0
McCabe, r.f.	4	0	1	3	0	0
Bury, 1b.	2	1	1	7	1	0
Bradley, 1b.	0	1	3	1	0	0
Knight, 2b.	4	0	3	3	4	0
Crisp, c.	4	0	0	6	0	0
McHale, p.	2	0	0	0	2	0
Kelly, x.	1	0	0	0	0	0
Brandon, p.	0	0	0	0	0	0

LES PARTIES D'AUJOURD'HUI : Montréal à Jersey City. Toronto à Baltimore. Rochester à Newark. Buffalo à Providence.

LE DEMANDE D'ETRE REINSTALLE : Toronto, 30.— Dick Rudolph commence à réaliser l'embaras de sa position. Sauter de contrat, il vient d'écrire au président McCaffery pour lui demander d'être réinstalle. La seule excuse qu'il offre est qu'il croyait améliorer sa position en se lançant dans les affaires.

RECORDS DES LANCEURS : Voici les pourcentages officiels jusqu'à date des lanceurs de la Ligue Internationale :

	G.	P.	P.C.
Madden, Montréal...	2	0	1,000
Fullerton, Montréal...	2	0	1,000
Roth, Baltimore...	2	0	1,000
Danforth, Baltimore...	3	0	1,000
Belles, Buffalo...	0	1	1,000
Holmes, Buffalo...	1	0	1,000
Thompson, Jersey-City...	1	1	1,000
Viabahn, Jersey-City...	1	0	1,000
McGinn, Montréal...	1	0	1,000
Aitchison, Newark...	1	0	1,000
Bell, Newark...	1	0	1,000
Le, Newark...	1	0	1,000
Lafitte, Providence...	1	0	1,000
Roigie, Providence...	1	0	1,000
Koef, Rochester...	1	0	1,000
Quinn, Toronto...	1	1	500
Quinn, Toronto...	1	1	500
Bailey, Providence...	1	1	500
Enzman, Newark...	1	1	500
Shawkey, Baltimore...	0	2	000
Roescher, Jersey-City...	0	1	000
McHale, Jersey-City...	0	1	000
Dale, Montréal...	0	1	000
Whitely, Montréal...	0	1	000
Whitely, Providence...	0	1	000
Hughes, Rochester...	0	1	000
Klepper, Rochester...	0	1	000
Martin, Rochester...	0	1	000
Brant, Toronto...	0	1	000
Lash, Toronto...	0	1	000
Ludolph, Toronto...	0	1	000
Quinn, Jersey-City...	0	1	000
Frill, Buffalo...	0	1	000
Vickers, Baltimore...	0	1	000

NOS HOMMES AU BATON : Allen et Gilhooly se sont le plus distingués aujourd'hui. Voici le classement de nos joueurs au bâton :

	G.	A.	R.	H.	P.C.
Allen...	10	35	2	11	314
Gilgooly...	10	40	4	11	275
Burns...	8	24	3	6	250
Miller...	10	38	1	7	181
Cunningham...	7	29	4	13	2
Yenger...	10	41	7	17	174
Esmond...	10	41	6	14	146
Demmitt...	8	21	3	13	143
Smith...	4	8	1	11	125
Hanford...	5	17	1	11	118
Purtell...	5	11	2	1	191
Madden...	4	10	0	1	601

Cattarinich a la main heureuse

Décidément, le gérant Cattarinich veut donner une équipe de champions au National. Hier soir il décidait "Mon Oncle" Lamoureux à signer de nouveau pour notre équipe canadienne-française et ce matin, "Catta" nous annonce qu'Al Briault et Lambert ont accepté de porter les couleurs de notre club. Nous ne pourrions trop féliciter M. Cattarinich pour l'heureuse idée qu'il a eue de s'assurer les services de ces trois excellents joueurs.

Les Ste-Marie victorieux à la crosse

Les Ste-Marie viennent d'ouvrir leur saison de crosse d'une façon brillante. Malgré le départ de trois de leurs meilleurs joueurs, ils ont si bien combé les vides et réformé leurs rangs qu'ils promettent de faire aussi bonne figure que l'automne passé parmi tous les clubs juniors de la ville. Les "Vaudreuil" qui sont allés leur faire visite, dimanche, n'étaient pas au complet et manquaient d'un peu d'entraînement. Lavolette, leur gardien des buts, et Gagnon, un de leurs nouveaux joueurs, trouvèrent quand même moyen de se faire remarquer. Du côté des Ste-Marie, Audette fut noté pour sa rapidité et sa force, le "Petit Charly" pour sa souplesse et sa vivacité et "Aldérie" pour ce présent qui intelligent, tout fait de présence d'esprit s'en proposa. La partie se termina par un résultat de 10 à 2 en faveur des Ste-Marie.

RUSSELL "38" MOTEUR KNIGHT A VENDRE. Cette automobile a été complètement remise à neuf. Bons pneus. Accessoires complets. Prix: \$2,000.00. RUSSELL MOTOR CAR CO., LIMITED, 5 AVENUE DU PARC, MONTREAL.

LA COMPAGNIE DU PAROISSIAL LIMITED. AVIS est donné au public qu'en vertu de la promesse faite par le défunt...

LE PACIFIQUE CANADIEN AUTOUR DU MONDE \$639.10. EMPRES OF ASIA de Liverpool, le 14 Juin PORT D'ESCALE. Madeira, Cape Town, Durban, Colombo, Singapore, Hong Kong, Shanghai, Nagasaki, Kobe et Yokohama.

Dans le monde de la crosse

"Mon oncle" Lamoureux a signé hier soir, son contrat pour jouer avec le National, et c'est le président qui s'est empressé d'aider notre association et à donner par là un exemple qui ne tardera pas à être suivi par le reste de nos équipiers.

Ottawa, 30.— Il est annoncé officiellement en cette ville que Buck Sarrazin jouera cette année avec le National de Montréal. Buck aura un congé du département du feu et viendra à Ottawa à la fin de la saison du Big Four.

Eloi Dulude a suivi sa bonne vieille politique de signer pour le National sans se faire tirer l'oreille. Eloi est allé à Montréal et a signé avec le club Canayen.

Les New-Westminsters ont accepté le principe d'organiser une Commission de Crosse.

Sam Lichtenhein demande une fortune aux Irish-Canadiens pour leur laisser jouer et pratiquer au terrain de baseball.

Victoria, C.A., 30.— Geo. Jones et Lionel York se sont rencontrés hier avec M. Virtus, l'organisateur du club de crosse Victoria, pour voir s'il y aurait moyen d'organiser une bonne équipe de crosse dans la capitale pour la saison prochaine.

Cornwall, 30.— Le comité du club de crosse Cornwall a décidé d'organiser une grande manifestation pour le 24 mai prochain. Les détails de cette fête ne sont pas encore connus, mais on s'attend à ce qu'elle contribue pour beaucoup au mouvement régénérateur du jeu de crosse.

THE LION PRESS LIMITED

AVIS est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le tribunal de la province de Québec, des lettres patentes en date du 22 avril 1913, contenant le statut d'une corporation nommée Lion Press Limited, ayant son siège social à Québec, Québec, province de Québec, au Canada.

Le principal lieu de la province de Québec, en date du 22 avril 1913, contenant le statut d'une corporation nommée Lion Press Limited, ayant son siège social à Québec, Québec, province de Québec, au Canada.

Le principal lieu de la province de Québec, en date du 22 avril 1913, contenant le statut d'une corporation nommée Lion Press Limited, ayant son siège social à Québec, Québec, province de Québec, au Canada.

Le principal lieu de la province de Québec, en date du 22 avril 1913, contenant le statut d'une corporation nommée Lion Press Limited, ayant son siège social à Québec, Québec, province de Québec, au Canada.

Le principal lieu de la province de Québec, en date du 22 avril 1913, contenant le statut d'une corporation nommée Lion Press Limited, ayant son siège social à Québec, Québec, province de Québec, au Canada.

Le principal lieu de la province de Québec, en date du 22 avril 1913, contenant le statut d'une corporation nommée Lion Press Limited, ayant son siège social à Québec, Québec, province de Québec, au Canada.

Le principal lieu de la province de Québec, en date du 22 avril 1913, contenant le statut d'une corporation nommée Lion Press Limited, ayant son siège social à Québec, Québec, province de Québec, au Canada.

Le principal lieu de la province de Québec, en date du 22 avril 1913, contenant le statut d'une corporation nommée Lion Press Limited, ayant son siège social à Québec, Québec, province de Québec, au Canada.

TORONTO

9.05 a.m. et 10.00 p.m. A la gare Union. Wagons-salon sur le train de jour 1115 p.m., à la gare de la rue Yonge. Tous les jours, à l'exception des jours de fête. Billets en vente aux bureaux de la compagnie.

Excursions de Colons. Billets d'aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et gare intermédiaires. Tous les jours, à l'exception des jours de fête. Billets en vente aux bureaux de la compagnie.

Bureaux des Billots. 141-145 rue Saint-Jacques, 731, Main 5125 ou à l'Hotel Windsor, et au gare Place Viger et Windsor.

Grand Trunk Railway. LA SEULE ROUTE A DOUBLE VOIE. Equipement de première classe. MONTREAL ET TORONTO. 9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.

Excursions de Colons. Billets d'aller et retour en vente pour l'ouest du Canada. Billets en vente aux bureaux de la compagnie.

Excursions de Colons. Billets d'aller et retour en vente pour l'ouest du Canada. Billets en vente aux bureaux de la compagnie.

Excursions de Colons. Billets d'aller et retour en vente pour l'ouest du Canada. Billets en vente aux bureaux de la compagnie.

Excursions de Colons. Billets d'aller et retour en vente pour l'ouest du Canada. Billets en vente aux bureaux de la compagnie.

Excursions de Colons. Billets d'aller et retour en vente pour l'ouest du Canada. Billets en vente aux bureaux de la compagnie.

VEIDREDI — LA JOURNEE DES GRANDS EVENEMENTS CHEZ DUPUIS

Notre magasin sera fermé toute la journée demain (Jour de l'Ascension). Ainsi, nous devons faire la valeur de six jours d'affaires dans cinq. Pour arriver à ce but, il n'y a qu'une seule manière de procéder, c'est "d'oublier les profits et augmenter le nombre des ventes". Et cette page d'occasions est la plus grande preuve de notre succès.

Bas Prix Spéciaux en fait de Kimonos et Sous-Vêtements pour Dames

ROBES DE NUIT POUR DAMES, faites de fine batiste, style slip over, garnies d'entre-deux de dentelle, broderie, passe-ruban et ruban passé. Régulier \$1.25 à **98c** à \$1.50, pour

CALEÇONS POUR DAMES, faits de batiste de bonne qualité, avec volant circulaire, garnis de remplis, dentelle Valenciennes et entre-deux de broderie. Régulier 55c à 60c, pour **49c**

CACHE-CORSETS POUR DAMES, faits de belle batiste, garnis de dentelle ou passe-ruban de broderie. Régulier 25c, pour **29c**

CAMISOLE POUR DAMES, en coton à côtes fines, encolure basse avec manches courtes ou sans manches, fines avec dentelle au crochet. Régulier 15c, pour **10c**

CAMISOLE POUR DAMES, en coton à côtes fines, avec encolure basse, manches courtes ou sans manches, fines avec dentelle au crochet. Régulier 25c, pour **15c**

KIMONOS COURTS POUR DAMES, faits de mousseline fleurie fantaisie, couleurs assorties. Grands 25c à 40. Régulier 35c, pour **25c**

KIMONOS COURTS POUR DAMES, faits de très belle mousseline, en bleu uni ou noir avec pois blancs, garnis d'une bordure unie en avant et aux manches, plissés à la taille. Grands 36 à 40. Régulier 75c, pour **59c**

Prix très Réduits dans les Soies et Etouffes à Robes

SOIE SHANTUNG DE \$1.50 POUR \$1.13
75 verges de soie Shantung naturelle, de 54 pouces, spécialement employée pour manteaux d'automne. Prix régulier \$1.50. Vendredi **\$1.13**

SATIN POLONAISE DE 90c POUR 59c
Satin Polonaise croisé, 40 pouces de largeur, spécialement employé pour doublures de costumes, en ivoire, crème, fauve, gris argent, acier et noir. Régulier 90c. Vendredi **59c**

ETOUFFES A CARREAUX BERGERS DE 60c POUR 33c
5 pièces d'étoffes à carreaux bergers noir et blanc, de 50 pouces de largeur, trois grandeurs de carreaux, et lavant très bien. Prix régulier 60c. Vendredi **33c**

CHALYS AVEC RAYURE DE SOIE, DE 45c POUR 23c
10 pièces de chaly's crème avec rayure de soie, en quatre dessins différents, très joli pour blouses et robes d'enfants. Régulier 45c. Vendredi **23c**

Occasions du Vendredi dans les Articles pour Garçonnetts

BLOUSES POUR GARÇONNETTS
Jolies blouses avec collet à part, faites de percale rayée. Grands 12 à 14. Spécial **59c**

SOUS-VÊTEMENTS
Sous-vêtements Balbriggan pour garçonnetts, couleur naturelle, manches longues, pantalons à la cheville du pied. Grands 24 à 32. Spécial **25c**

CRAVATES
Cravates en popeline de soie avec dessins de même couleur, en cardinal, marine et écarlate. Régulier 25c, pour **25c**

CHAPEAUX
Chapeaux de feutre pour garçonnetts, forme télescope, en brun, noir, vert ou gris. Régulier \$1.50, **\$1.19** pour

Un lot de chapeaux de feutre pour garçonnetts, différentes formes et couleurs, en trois lots:—
1e lot.—Régulier jusqu'à \$1.00. Pour écarter à **49c**
2e lot.—Régulier jusqu'à \$2.25. Pour écarter à **79c**
3e lot.—Régulier jusqu'à \$2.50. Pour écarter à **98c**

CASQUETTES
Casquettes pour hommes et garçonnetts, forme Golf, en serge noire ou bleue et tweed. Régulier 25c à 35c, pour **15c**

Couvrepieds et Draps de Lits à Prix d'Occasion du Vendredi

1 CAISSE DE COUVREPIEDS BLANCS, pour lits simples, fabrication canadienne, ourlés prêts pour l'usage. Valeur régulière de \$1.50. Prix de vente, chacun **99c**

2 CAISSES DE COUVREPIEDS CROCHETES BLANCS, pour lits doubles, fabrication canadienne, ourlés prêts pour l'usage. Valeur régulière de \$2.50. Prix de **\$1.35** vente

50 DRAPS DE COTON ANGLAIS, très grande dimension, fini uni, ourlés prêts pour l'usage. Valeur régulière de \$3.00 la paire. Spécial, chacun **95c**

150 PAIRES DE DRAPS DE LITS BLANCHIS, dimension pour lits doubles, ourlés prêts pour l'usage, bonne qualité pesante, fini toile. Valeur régulière de \$1.00. Prix de vente, chacun **69c**

Vente de Jolies Robes d'Été

ROBES D'ÉTÉ DE \$5.00 A \$3.49
Jolies robes d'été faites de toile américaine, en blanc, toile, Royal, fauve et rose. Nouvel effet de collet Robespierre en piqué blanc, attachant en avant avec ganses de braid et boutons. Taille haute et jupe avec plis de côté, manches 3-4 avec poignets en piqué pour appareiller le collet. Grands pour dames et demoiselles. Régulier \$5.00, **\$3.49** pour

Prix Spéciaux dans les Articles pour la Toilette

BROSSES A DENTS, Régulier 15c et 25c. Spécial, **10c**

PEIGNES, Régulier 10c, 15c et 25c. Spécial, **5c, 10c** et **15c**

SAVON BABY'S OWN, 3 morceaux dans une boîte. Spécial, la boîte **25c**

SAVON A L'HUILE D'OLIVE et **DE PALME**. Spécial, 3 pour **10c** ou, 3 pour **25c**

SAVON CARBOLIQUE CALVERT. Spécial, 3 pour **25c**

BROSSES A HABITS. Spécial **25c**

SAVON A L'HUILE D'OLIVE et **CONCOMBRE**. Spécial, le morceau **5c**, ou, 3 pour **10c**

POUDRE DE TALC, en boîtes d'une livre. Spécial, **10c**

PATE CARBOLIQUE POUR LES DENTS, "CALVERT", en tubes. Prix **15c** et **25c**

SAVON CARBOLIQUE "CALVERT" POUR LE LAVAGE. Spécial, le morceau **5c**

PARFUMS ET LOTIONS RIGAUD, aux plus bas prix.

PEROXYDE D'HYDROGENE, 4 oz. Régulier 15c. Spécial, **8c**

Bel assortiment d'articles de manucure à des prix très spéciaux.

Grand assortiment de médecines patentées aux plus bas prix.

MENUS ARTICLES

AIGUILLES "SHARPS", toutes grosseurs. Régulier 5c. Spécial, deux papiers, 3 pour **5c**

AGRAFES, Régulier, 2 cartes pour 5c. Spécial, 3 pour **5c**

PAPIERS D'ÉPINGLES DE 600, Régulier 5c. Spécial 3 pour **10c**

ÉPINGLES SÛRETTÉ, assorties. Régulier 5c. Spécial, 2 pour **5c**

TRESSÉS DE CHEVEUX, dans toutes les couleurs, excepté gris, de 24 pouces. Régulier \$1.25. Spécial, **79c**

BOUTONS D'ÉCAILLE, Régulier 5c la carte. Spécial, 2 pour **5c** ou la douzaine **25c**

ÉPINGLES AVEC TÊTES DE PERLE, couleurs assorties, 12 sur une carte. Régulier 5c et 10c la carte. Spécial, 3 cartes pour **5c**

LACETS DE BOTTINES, 36 et 45 pouces. Régulier 5c la douzaine. Spécial, 3 pour **10c**

GALON, en rouleaux. Régulier 5c. Spécial, 3 pour **10c**

GALONS DE MESURE, 60 pouces de longueur. Régulier 5c. Spécial, 2 pour **10c**

FIL A COUDRE, 300 verges. Spécial, la douzaine **50c**

BOUTONS EN VERRE, pour garnitures. Régulier jusqu'à 15c. Spécial **5c**

BOUTONS EN VERRE, pour garnitures. Régulier jusqu'à 20c la douzaine. Spécial **10c**

LACETS DE SOULIERS, pure soie, largeur de 1 1/2 pouce, en noir et tan. Régulier 15c. Spécial **10c**

BOUCHES A TRICOTER, set de 5 broches. Spécial, 3 sets pour **5c**

Vente de Blouses pour Dames à Grands Prix de Réduction

BLOUSES POUR DAMES DE \$1.25 A \$1.75 POUR 58c
Blouses lingerie blanche de très bonne qualité, devant en allover de broderie ou garni de dentelle et remplis, encolure haute ou basse, manches 3-4. Régulier \$1.25 à **58c** à \$1.75, pour

BLOUSES POUR DAMES DE \$2.25 A \$3.00 POUR \$1.49
350 belles blouses lingerie blanche, en vingt styles différents. Quelques-unes sont richement garnies de panneaux de broderie, d'autres en allover de broderie ou garnies de médaillons de dentelle Valenciennes et remplis. Encolure haute ou hollandaise et manches 3-4. Grandeur 34 à 42. Régulier \$2.25 à \$3.00, pour **\$1.49**

BLOUSES POUR DAMES DE \$2.25 A \$3.50 POUR \$1.95
175 très jolies blouses blanches, faites de lingerie blanche importée, garnies de médaillons de dentelle, d'autres garnies de pièces de broderie à la main encolure haute, manches 3-4. Grands 34 à 42. Régulier \$2.25 à \$3.50, pour **\$1.95**

Nouveaux Costumes de Printemps à moins que le Prix Coutant

Elegants costumes tailleur, bon assortiment d'étoffes, couleurs et styles, doublés de soie. Grands pour dames et demoiselles. Régulier \$15.00 à \$22.50, pour **\$9.95**

Un beau lot de 75 costumes échantillons faits de worsted et serges dans les couleurs pour le printemps ainsi que marine et noir. Nouveaux styles, parfaitement taillé et entièrement doublés de soie messaline de couleur. Grands 34 à 42, et 16 et 18 ans. Régulier \$17.50 à \$30.00, pour **\$9.95**



Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE
J. H. DUPUIS, Président H. W. BEAULIER, Vice-Président A. J. DUBAL, Directeur-Général

LES PRISONS DE LISBONNE

Les horreurs de la persécution politique

Le télégraphe ne nous parle guère de ce qui se passe au Portugal, mais la persécution politique semble toujours y battre son plein. On en jugera par la lettre suivante, publiée dans le "Times" de Londres par Lady Adeline, duchesse de Bedford, et dont nous empruntons la traduction à la "Gazette" de France du 12 avril:

Je suis sûre que je n'ai pas à m'excuser d'encombrier vos colonnes quand il s'agit de publier une brève relation de ma récente visite aux prisons politiques de Lisbonne.

Quelques détails sur les souffrances de ces infortunés ont paru de temps à autre dans les colonnes des journaux anglais; la presse française et italienne de son côté n'est pas restée muette. Depuis quelque temps, j'étais en possession d'informations particulières de nature à attrister (sans doute à raison de mon œuvre des prisons en Angleterre); je décidai donc de visiter les prisons à Lisbonne. En conséquence, le 19 mars, munie des permis officiels indispensables, je me présentai au gouverneur de la prison du Limoeiro. Cette vieille bâtisse, un ancien palais, est encombree à l'excès depuis la révolution d'octobre 1910, car aux pensionnaires ordinaires, les criminels, on a ajouté les suspects arrêtés à cause de leurs opinions politiques.

C'est ce que nous appelons une prison pour les condamnés à des peines de courte durée; la partie réservée aux détenus condamnés pour crimes semble être de la type ordinaire, autant que le permet la grande ancienneté des locaux. Comme mon but était d'entrer en contact avec le plus grand nombre possible des 90 prisonniers politiques qui y sont incarcérés, je me fis conduire à leur quartier, lequel consistait en greniers à toiture basse et de forme irrégulière, dont quelques-uns contenaient quatre ou cinq lits. Là, debout et formant de petits groupes, se trouvaient des hommes de tout

colonies pénitentiaires pour le reste de leur vie. Ces derniers n'ont cependant pas encore été dérangés à la redoutable prison, celle-ci étant déjà comble. En outre, tous ensemble dans des pièces exigües et des corridors étroits, on lit sur leur figure une inexplicable angoisse qu'on ne peut jamais oublier une fois qu'on l'a vue. Sans exercice aucun, sans occupation d'aucune sorte, les heures sans fin passent avec lenteur. Ne pouvant compter que de temps en temps sur leurs amis pour un livre ou un journal, ils n'ont que peu de chose pour distraire leurs pensées de l'injustice inhumaine du traitement qui leur est infligé. Tandis que je traversais la cour en m'en allant, des douzaines de visages sombres et tristes se pressaient sur les barreaux; c'est avec un serrement de cœur que je compris que ma visite leur avait apporté au passage un rayon d'espoir.

Ma visite suivante fut pour la prison de l'Aljube, (prison pour femmes) où sont détenues sept soixante-dix d'individes. Cinq d'entre elles sont des paysannes des Açores, dont le "crime" est d'avoir fait quelques tentatives de résistance lors de la spoliation, sur les ordres de la République, de l'église de leur village. Elles furent arrachées à leurs familles, traînées à la hâte au bateau et sans forme de jugement, furent écrouées à leur arrivée à l'Aljube.

Une pièce de l'étage supérieur était habitée par une dame de naissance noble, Mlle Brita da Cunha, membre de la Société de la Croix-Rouge; la seule prisonnière portugaise. Elle fut arrêtée pour avoir fourni des bandages et d'autres objets aux malheureux. Son domestique a été arrêté pour les mêmes accusations. Dans la pièce contiguë était Mlle Constance, Telles da Gama, devenue par sa charité pour les prisonniers politiques et leurs familles, l'hôte du peuple portugais. Ces actes de bienfaisance motivèrent son arrestation, mais, par un manque de logique, elle est encore autorisée à faire parvenir des dons aux femmes et aux familles des suspects les plus pauvres, qui meurent de faim. (Depuis que j'ai écrit, j'apprends que Mlle Constance da Gama a été jugée et acquittée; deux personnes, prétendant ses "complices", ont été condamnées à la servitude pénale).

L'enquête du juge Mercier

FIN DU TEMOIGNAGE DE M. E. GODIN.

À la suite de nouvelles observations faites à travers les documents au bas desquels fut apposée la signature de M. Gustave Vinet, l'expert en écriture, M. Eugène Godin, C.P., constate que les signatures qui ont été écrites sur les options de M. Laurin ne l'ont pas été par la même personne.

Sur la demande de Me Desaulniers de dire à la commission s'il pourrait jurer que les dites signatures, qui se trouvent sur les chèques, les actes et les options, sont absolument les mêmes, si on lui faisait faire ses examens sur des photographies qui ne contiendraient que ces seules signatures, M. Godin déclare que sa certitude serait bien moins grande parce qu'il lui manquerait ce qui lui est le plus nécessaire pour faire ses observations, c'est-à-dire sa ligne de base ou les circonstances dans lesquelles ces signatures ont été écrites.

Me Desaulniers demande alors à la commission de faire photographier toutes les signatures de M. Vinet et de les passer à l'expert en écriture pour la soumettre à "un nouvel examen qui, déclarer-t-il, me satisfiera pleinement si M. Godin peut me dire quelles sont alors les fausses et les vraies signatures"; mais le commissaire enquêteur croit que la chose n'est pas nécessaire puisqu'après tout la commission ne peut pas baser son jugement sur les affirmations d'un expert, comme il l'appert dans le code de procédures civiles, et qu'à plus forte raison la défense ne pourrait pas se servir de ces mêmes affirmations pour faire son argumentation.

Puis la séance est ajournée à 2 heures 30 ciet après-midi.

Les Concerts du dimanche

Comme les précédents, le concert de dimanche dernier au théâtre Princesses a remporté un éclatant succès. M. J. J. Shea, le promoteur et le directeur de ces concerts, mérite des félicitations pour l'œuvre d'éducation musicale qu'il accomplit dans notre ville. Il fait exécuter de la belle et de la bonne musique. Ainsi, dimanche dernier, il avait organisé son programme d'œuvres signées par les meilleurs compositeurs. On a particulièrement applaudi "Phédre", de Massenet, 3 danses d'"Henri VIII", de Saint-Saëns, et "Ravertie", de Schumann. C'est à dire qu'il a interprété ces œuvres et quelques autres avec une rare assurance, beaucoup de goût et un charme qui leur fait honneur. A la vérité ils étaient auparavant dirigés. En effet, M. Shea est un artiste plein de tempérament. Il a du magnétisme et l'exerce sur ses hommes. Ce jeune directeur ira loin, très loin.

M. Albert Chamberland et Mlle Graciele Dumaine étaient les solistes du concert. Le premier a joué à ravir l'Allegro Molto Appassionato, op. 64, de Mendelssohn. M. Chamberland est un violoniste qui travaille sans cesse. Aussi nous méritons-les de lui dire que son concert a été un succès à chaque coup. C'est un artiste qui prend part. C'est un artiste qui aime son art.

Mlle Dumaine est douée d'une dore belle voix de soprano. Elle a chanté avec un art consommé le Grand Air du 3ème acte de Manon. Elle fut rappelée deux fois. C'est dire qu'elle a mérité la reconnaissance de son public. Elle est jeune, mais elle a l'expérience de l'école de chant Plamondon-Michel et, certes, elle fait honneur à ses professeurs.

Diranche prochain, un autre concert aura lieu, qui sera le dernier. Il est à presumer qu'il y aura foule au Princesses, l'après-midi et le soir. Les artistes le méritent.

L'agent Dan Sullivan a arrêté hier matin un nommé Georges Canos, accusé d'avoir volé \$100 de marchandises à son compagnon J. Stehars. Le prévenu a plaidé non coupable.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

La Colombe

DE

Rudsay-Manor

Par M. DELLY

(Suite)

—Vous dites que mon cher Brawley est charmant, et qu'il est très bon?

—Si bon, si affectueux, ma chère Frances! Il m'aime tant, moi! Qui ne suis que sa sœur adoptive! Quel sera-ce pour vous!

—Oh! il ne m'aimera pas davantage, probablement, et peut-être moins! dit Frances avec un sourire. Mais je n'en serai pas jalouse, ne craignez rien. S'il a un cœur comme vous le dites, il y aura de la place pour toutes deux.

Elles prolongèrent leur affectueuse causerie jusqu'à l'heure du lunch. Il fut convenu que Jocelyne, sous prétexte de fatigue, ne descendrait pas, car elle ne se sentait pas les nerfs suffisamment remis pour

après le lunch. Elle lui avoua que lord Rudsay, souffrant, n'avait pas paru. Amy lui avait demandé des nouvelles de son institutrice et avait paru toute contristée en apprenant qu'elle ne pouvait pas encore aller la voir.

—Sa vue me briserait le cœur, pauvre mignonne! dit Jocelyne. J'aime mieux partir d'ici sans la revoir.

—Partir?... Vous voulez partir?

—Pensez-vous donc que lord Rudsay va conserver un jour de plus sous son toit l'institutrice qui s'est absentée ainsi mystérieusement tout un jour, et qui ne pourra pas donner le motif de cette disparition? J'ai réfléchi longuement tout à l'heure, Frances, et j'en ai conclu que tout cela a été machiné pour avoir une raison de me renvoyer instantanément, sans qu'amy, moi m'aime, puisse protester, et afin aussi de pouvoir me traiter d'aventurière, dont le témoignage ne compte pas, en cas où j'aurais eu le soupçon de leur crime. Ils ont su, je ne sais comment, que c'était par mes parents que lord Brawley avait été recueilli. J'étais donc trop dangereuse à conserver ici... Car je ne crois pas qu'il y ait autre chose, je ne crois pas qu'ils se doutent de ce que nous tenons suspendu sur leurs têtes.

—Alors, vous allez vous laisser renvoyer? Et où irez-vous?

—A Shirton, rejoindre Gonzague

et le Dr Le Miré.

—Pas pour longtemps, j'espère! Mon frère entrera bientôt en maître à Rudsay-Manor, et alors, vous reviendrez, Jocelyne.

Sarah se présenta à ce moment, annonçant que lord Rudsay désirait parler à miss Orguin et l'attendait dans son cabinet de travail.

Jocelyne échangea un coup d'oeil avec Frances.

—Vous voyez, cela ne tarde pas, dit-elle à mi-voix.

—Répondez que vous êtes trop fatiguée encore...

—Non, j'aime mieux en finir... Répondez à lord Rudsay que je vais me rendre chez lui, Sarah.

—Quelques instants plus tard, Jocelyne, un peu pâle encore, mais très résolue, pénétrait dans le cabinet de lord Rudsay, grande pièce sombre que détestait Amy et que son père, pour lui complaire, délaissait généralement.

Lord Charles était assis dans un fauteuil, à contre-jour. Il inclina légèrement la tête à l'entrée de la jeune fille, et dit froidement, tout en désignant un siège:

—J'ai souhaité vous parler dès aujourd'hui, Mademoiselle... vous demander des explications au sujet de cette absence...

Très calme, la tête un peu redressée, Jocelyne l'interrompit:

—Je n'ai d'autre explication à vous donner que celle-ci, milord: J'ai été endormie, transportée je ne

sais où pendant vingt-quatre heures, et je me suis réveillée ce matin sur un fauteuil, dans ma chambre, en tenue de sortie que je n'avais certes pas revêtue avant-hier soir, lorsque je fus remontée chez moi après le dîner.

Lord Rudsay fit entendre une sorte de petit rire sardonique.

—Vous n'imaginez pas que je vais croire cette histoire fantastique? Vous auriez pu trouver quelque chose de plus plausible.

—En effet, si ce n'était qu'une invention. Mais je ne puis dire que ce qui est.

—En ce cas, Mademoiselle, vous comprenez que je ne puis plus longtemps vous confier l'éducation d'Amy?

—Evidemment, milord, je le comprends. Je partirai ce soir.

Elle sentit qu'il l'envoyait d'un regard investigateur et inquiet. Evidemment, le calme parfait de la jeune fille lui paraissait étrange et menaçant.

—Je vous prierais seulement de ne pas revoir Amy, dit-il d'une voix dont il s'efforçait de maîtriser le tremblement. L'enfant est attaché à vous, il vaut mieux lui éviter l'émotion de ce départ.

—Je le crois aussi, milord. Elle salua froidement et sortit, fière et digne, suivie des yeux de lord Rudsay.

Une portière s'agita, l'Hindou apparut.

—Elle n'a pas protesté... C'est extraordinaire, Barvâri!

—Oui, très bizarre, murmura l'Hindou. Elle aurait dû se défendre...

—Peut-être tout cela n'était-il pas nécessaire. Tu m'as effrayé en m'apprenant que c'est par le père de cette jeune fille que fut recueilli le... l'enfant. Mais elle aurait fort bien pu ne jamais se douter de rien.

—Je vous ai déjà fait remarquer, milord, que lord Brawley enfant ressemblait à son père, et que cette ressemblance s'accroît avec l'âge.

—Ce n'est pas sûr. Puis, vois-tu, j'en ai assez de tout cela! Miss Orguin est très sympathique, il m'est pénible de jouer cette comédie à son égard. Et ma fille, que va-t-elle dire en constatant le départ de son institutrice chérie? J'ai eu tort de suivre tes conseils, Barvâri.

Une sorte de sourire sardonique entr'ouvrit les lèvres de l'Hindou.

—Vous aimerez mieux, milord, voir apparaître lord Brawley revendiquant ses droits? C'est ce qui aurait pu se produire un jour ou l'autre, vous le savez, puisque vous-même avez traité de danger terrible la présence de cette jeune fille, lorsque, ayant par hasard entendu son nom, je vous ai rappelé ce que ce nom, oublié par vous, signifiait de menaçant. Et seriez-vous échanté de voir lord Cuthbert dépouillé?

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hear & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est. R. de Mesle, gérant.

Aujourd'hui maximum... 56. Mème date l'an dernier... 60.

BAROMETRE 8 h. matin: 30.14; 11 h. matin: 30.10; midi: 30.03.

DEMAIN BEAU ET FRAIS

Toronto, 30. — Le temps est froid et il a néigé dans l'Ouest canadien.

—La situation est des plus graves à Canton, Chine. On craint que les troupes ne se joignent aux rebelles.

—Dix mille ouvriers de chemin de fer ont quitté l'ouvrage ce matin en Pennsylvanie.

ÉPHÉMÉRIDES

30 AVRIL 1911 — La ville de Ranga, Maine, est ravagée par le feu.

—Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec est mort à Spencer Wood après une longue maladie.

—Une visite de M. Poincaré en Angleterre est annoncée pour le 23 juin.

—Paris, 30. — La "Libre Parole" vient de publier ce qui suit: Une visite de M. Poincaré en Angleterre est annoncée pour le 23 juin.

—Le département de la toile est d'une importance plus grande que jamais.

—Le juge Martineau déclara que le demandeur avait prouvé que lors de son arrestation, il se trouvait sur sa propriété.

—M. Gustave Robillard, charpentier, âgé de 60 ans, et domicilié au No 171 Bissey, est mort subitement ce matin à la salle d'attente des tramways.

—L'enquête du coroner sur la mort d'Inge Kurnser, âgé de 35 ans, et domicilié au No 21, rue Saint-Jacques, a eu lieu ce matin à la morgue.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

—M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

LES SUFFRAGETTES

Leurs quartiers-généraux à Londres reçoivent la visite de la police

Londres, 30. — Les quartiers-généraux de la "Women's Social and Political Union" et "Political Union", société des suffragettes militantes, situés sur le Kingsway, ont été visités ce matin par une escouade de policiers.

ARRESTATIONS (Service particulier) — Londres, 30. — Mlle Barbara Kow, secrétaire de la "Women's Social and Political Union" et Mlle Lake, Lennox, Barrett et Mlle Saunders, commissaires aux principaux postes de la société des suffragettes militantes, ont été arrêtées par le surintendant Quinn au cours de l'avant-midi.

MANIFESTATION HOSTILE (Service particulier) — New-Castle-on-Tyne, Ang., 30. — Un grand nombre d'anti-suffragettes ont attaqué ce matin les quartiers-généraux des suffragettes militantes.

M. Poincaré en Angleterre (Service particulier) — Londres, 30. — Une "Libre Parole" vient de publier ce qui suit: Une visite de M. Poincaré en Angleterre est annoncée pour le 23 juin.

La construction au mois d'avril (Service particulier) — D'après le rapport du directeur du service municipal de la construction, on a donné, en avril, des permis pour l'érection d'édifices valant ensemble \$3,200,000.

Les agresseurs de M. Trudel (Service particulier) — Québec, 30. — Les trois cambrioleurs John Folsy, Raoul Demers et la femme Lecours, dont l'arrestation a donné cours au drame d'hier, à Sainte-Catherine, ont été traduits ce matin devant le magistrat de police.

Le code du bâtiment. (Service particulier) — M. A. Chaussé, directeur du service municipal de la construction, vient de publier un supplément au Code des lois du bâtiment qui renferme tous les règlements municipaux concernant la construction, les restrictions spéciales, la plomberie, etc., adoptés par le conseil municipal, depuis la publication du code, en 1906.

Situation critique en Europe (Service particulier) — Londres, 30. — La situation en Europe est considérée comme critique et on craint de voir éclater une grande guerre.

Distingués visiteurs (Service particulier) — Québec, 30. — Le R. P. Pietro Riccione, visiteur général des Salesiens, est arrivé ce matin, à Québec, après avoir visité les Salesiens de la congrégation dans l'Amérique du Sud.

La duchesse de Connaught (Service particulier) — Londres, 30. — L'état de la duchesse de Connaught est toujours stationnaire.

La grève du port de Québec (Service particulier) — Québec, 30. — La Commission du Havre annonce aujourd'hui que tous ses travaux interrompus lundi par la grève des journaliers reprendront vendredi matin, à 7 heures.

Les conduits souterrains (Service particulier) — M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

Société d'une Messe (Service particulier) — Québec, 30. — La messe célébrée ce matin, à la cathédrale, en l'honneur de M. J. N. Guest, a été présidée par M. l'abbé J. A. Provençal.

Mort de Mme Marcel Coderre (Service particulier) — Saint-Jacques de l'Achigan, 30. — Mme Marcel Coderre, née Florida Froment, née de M. l'abbé J. A. Provençal, est morte hier à l'âge de 23 ans.

Mort du prof. Schmidt (Service particulier) — Berlin, 30. — Le professeur Erich Schmidt, ancien recteur de l'Université de Berlin, est mort aujourd'hui dans sa soixante-troisième année.

AUDACEUX COUP DE FORCE

Les révolutionnaires de Lisbonne font libérer les prisonniers de dimanche

Lisbonne, 30. — Les révolutionnaires ont obtenu par l'exécution d'un plan audacieux la mise en liberté des prisonniers arrêtés dans la capitale pendant les troubles politiques de dimanche et détenus à bord du croiseur "Republicain", mouillé en rade.

DRAME A MAISONNEUVE (Dernière heure) — Une tentative de meurtre a jeté l'émoi à Maisonneuve, à une heure aujourd'hui.

Chronique Judiciaire (Service particulier) — M. C. A. Harwood, au nom de l'Association du Barreau, a pris une poursuite au montant de \$100, contre Mlle Corinne Guyon.

Les élections dans l'Alberta (Service particulier) — Edmonton, 30. — D'après le dernier relevé des votes des élections provinciales, les libéraux ont une majorité de 22 voix sur les conservateurs.

Le procès des inspecteurs de police newyorkais (Service particulier) — New-York, 30. — Les inspecteurs de police Sweeney, Murkin, Thompson et Hussey, qui subissent actuellement leur procès, accusés qu'ils sont d'avoir cherché à créer des embarras à la justice new-yorkaise, ont dû passer la nuit dernière aux Tombs.

La morgue (Service particulier) — M. Gustave Robillard, charpentier, âgé de 60 ans, et domicilié au No 171 Bissey, est mort subitement ce matin à la salle d'attente des tramways.

Les buvettes à Québec (Service particulier) — Québec, 30. — Conformément à une disposition nouvelle de la loi des licences adoptée à l'avant dernière session de la législature, le nombre des licences d'auberge et de restaurant à Québec sera réduit du tiers à partir de demain.

Catalogues français (Service particulier) — Nous avons reçu dix à douze nouveaux catalogues français. Les noms des marchands qui les publient paraîtront sur notre liste d'honneur, samedi prochain.

Mort de Mme Marcel Coderre (Service particulier) — Saint-Jacques de l'Achigan, 30. — Mme Marcel Coderre, née Florida Froment, née de M. l'abbé J. A. Provençal, est morte hier à l'âge de 23 ans.

Mort du prof. Schmidt (Service particulier) — Berlin, 30. — Le professeur Erich Schmidt, ancien recteur de l'Université de Berlin, est mort aujourd'hui dans sa soixante-troisième année.

La grève du port de Québec (Service particulier) — Québec, 30. — La Commission du Havre annonce aujourd'hui que tous ses travaux interrompus lundi par la grève des journaliers reprendront vendredi matin, à 7 heures.

Les conduits souterrains (Service particulier) — M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

Société d'une Messe (Service particulier) — Québec, 30. — La messe célébrée ce matin, à la cathédrale, en l'honneur de M. J. N. Guest, a été présidée par M. l'abbé J. A. Provençal.

Mort de Mme Marcel Coderre (Service particulier) — Saint-Jacques de l'Achigan, 30. — Mme Marcel Coderre, née Florida Froment, née de M. l'abbé J. A. Provençal, est morte hier à l'âge de 23 ans.

Mort du prof. Schmidt (Service particulier) — Berlin, 30. — Le professeur Erich Schmidt, ancien recteur de l'Université de Berlin, est mort aujourd'hui dans sa soixante-troisième année.

La grève du port de Québec (Service particulier) — Québec, 30. — La Commission du Havre annonce aujourd'hui que tous ses travaux interrompus lundi par la grève des journaliers reprendront vendredi matin, à 7 heures.

Les conduits souterrains (Service particulier) — M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

Société d'une Messe (Service particulier) — Québec, 30. — La messe célébrée ce matin, à la cathédrale, en l'honneur de M. J. N. Guest, a été présidée par M. l'abbé J. A. Provençal.

Mort de Mme Marcel Coderre (Service particulier) — Saint-Jacques de l'Achigan, 30. — Mme Marcel Coderre, née Florida Froment, née de M. l'abbé J. A. Provençal, est morte hier à l'âge de 23 ans.

Mort du prof. Schmidt (Service particulier) — Berlin, 30. — Le professeur Erich Schmidt, ancien recteur de l'Université de Berlin, est mort aujourd'hui dans sa soixante-troisième année.

La grève du port de Québec (Service particulier) — Québec, 30. — La Commission du Havre annonce aujourd'hui que tous ses travaux interrompus lundi par la grève des journaliers reprendront vendredi matin, à 7 heures.

Les conduits souterrains (Service particulier) — M. L. A. Herdt, président de la commission des services électriques, a recommandé aux commissaires, ce matin, d'accepter la soumission de M. J. N. Guest.

Où Acheter Vendredi

La Compagnie BRODEUR LIMITEE

Service de Toilette --- 10 pièces. Nous recevons avec les premiers vapeurs océaniques, nos services de toilette, avec des couleurs pâles, pour convenir au décor de votre chambre à coucher.

Canadien Graphophone Co. 24 rue Victoria. Foisy Frères 210 rue Ste-Catherine Est.

REGISTRES COLUMBIA. Ils peuvent s'adapter à n'importe quelle sorte de machine parlante.

DUPUIS FRERES LIMITEE. LE MAGASIN DU PEUPLE. 447 Ste-Catherine Est.

NE MANQUEZ PAS de lire notre grande annonce à la page 7. VENDREDI sera une journée de grands événements et de magnifiques occasions pour acheter à bon marché.

D. GAGNON & CIE. Magasin à Rayons. Angle Saint-Laurant et Dorchester.

N.-G. Valiquette LIMITEE. Grand Magasin de Meubles. 471-477 Ste-Catherine Est.

EUGENE VIAU. Nouveaux Magasins. Ste-Catherine Est. Coin Maisonneuve.

Notre Département de Rideaux a reçu son plein Stock de Rideaux et Portières pour la saison d'été.

PRELARTS. 500 verges de rouleaux de prélaris anglais et canadien vernis et linoléum.

Mariage Forest-Jondreville. Ce matin, à la chapelle du Sacré-Coeur, paroisse Saint-Jacques, M. Albert Forest, avocat, de Montréal, fils de M. Urgel Forest, de Rawdon, conduisait à l'autel Mlle Hélène Jondreville, fille unique de Madame Chs. Jondreville.

VENTE DE LA CANADA AUTO TAXI COY. La Canada Auto Taxi qui avait été mise en liquidation a été vendue par autorité de justice et adjugée à M. L. M. Lymburner, M. Jules Bourbonnière avait aussi soumissionné et sa soumission était égale à celle de M. Lymburner, soit \$33,000.

Le juge Martineau déclara que le demandeur avait prouvé que lors de son arrestation, il se trouvait sur sa propriété, il condamna les constables à \$75 de dommages.

Le juge Martineau déclara que le demandeur avait prouvé que lors de son arrestation, il se trouvait sur sa propriété, il condamna les constables à \$75 de dommages.

Le juge Martineau déclara que le demandeur avait prouvé que lors de son arrestation, il se trouvait sur sa propriété, il condamna les constables à \$75 de dommages.

Le juge Martineau déclara que le demandeur avait prouvé que lors de son arrestation, il se trouvait sur sa propriété, il condamna les constables à \$75 de dommages.

Le juge Martineau déclara que le demandeur avait prouvé que lors de son arrestation, il se trouvait sur sa propriété, il condamna les constables à \$75 de dommages.

Le juge Martineau déclara que le demandeur avait prouvé que lors de son arrestation, il se trouvait sur sa propriété, il condamna les constables à \$75 de dommages.

Le juge Martineau déclara que le demandeur avait prouvé que lors de son arrestation, il se trouvait sur sa propriété, il condamna les constables à \$75 de dommages.

Le juge Martineau déclara que le demandeur avait prouvé que lors de son arrestation, il se trouvait sur sa propriété, il condamna les constables à \$75 de dommages.

Le juge Martineau déclara que le demandeur avait prouvé que lors de son arrestation, il se trouvait sur sa propriété, il condamna les constables à \$75 de dommages.

Le juge Martineau déclara que le demandeur avait prouvé que lors de son arrestation, il se trouvait sur sa propriété, il condamna les constables à \$75 de dommages.

Le juge Martineau déclara que le demandeur avait prouvé que lors de son arrestation, il se trouvait sur sa propriété, il condamna les constables à \$75 de dommages.

BOURSE DE MONTREAL

Renseignements fournis par la Maison de courtage Brunau et Dupuis, 4, rue de l'Hôpital.

Table with columns: STOCKS, Vend, Ach, and various stock symbols like BellTel, Can. Car., etc.

VENTES DE L'AVANT-MIDI. C. Pacifique, — 150 à 235, 50 à 235 3-4, 25 à 235 1-4, 25 à 235, 25 à 235 1-2, 25 à 235, 50 à 235 1-2, 125 à 235 3-4, 25 à 235, 500 à 235, 150 à 23 3-4, 25 à 235 1-4, 25 à 235 7-8 (200 à 233 3-4-B.D.).

Les commissaires des licences, le juge Basin dissident, ont refusé hier de renouveler le certificat de licence de M. Montpetit, épicer, coin des rues Chatham et Notre-Dame.

Les commissaires des licences, le juge Basin dissident, ont refusé hier de renouveler le certificat de licence de M. Montpetit, épicer, coin des rues Chatham et Notre-Dame.

Les commissaires des licences, le juge Basin dissident, ont refusé hier de renouveler le certificat de licence de M. Montpetit, épicer, coin des rues Chatham et Notre-Dame.

Les commissaires des licences, le juge Basin dissident, ont refusé hier de renouveler le certificat de licence de M. Montpetit, épicer, coin des rues Chatham et Notre-Dame.

Les commissaires des licences, le juge Basin dissident, ont refusé hier de renouveler le certificat de licence de M. Montpetit, épicer, coin des rues Chatham et Notre-Dame.

Les commissaires des licences, le juge Basin dissident, ont refusé hier de renouveler le certificat de licence de M. Montpetit, épicer, coin des rues Chatham et Notre-Dame.